L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.
NO. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, payables d'avance [illegible] pour la campagne [illegible].

[illegible]

Les Annonces de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, [illegible] le double du prix ordinaire.

POELES—POELES!—S. Locke & Co., No. [illegible] Front Levée, viennent de recevoir par le navire [illegible] Hall, un nouveau supplément de poêles. Leur assortiment se compose actuellement de poêles à charbon, de Spoor, patentés, de toutes grandeurs; poêles des Radiateurs, à charbon, de Philadelphie; poêles à fourneaux, idem à James, à deux et trois bouilloires. Fours de campagne, poêles à navires et à steamboats; ainsi des tuyaux de poêles, que l'on posera sur demande. 24 dec—

MARRONNAGES.

20 PIASTRES DE RECOMPENSE. Seront données à la personne qui logera en prison la négresse MARY ANN, âgée d'environ 30 ou 30 ans, petite taille et porte généralement un mouchoir autour des oreilles. Comme elle a un mari qui navigue à bord des bateaux comme cuisinier, l'on suppose qu'elle tâchera de s'embarquer avec lui. Les capitaines de bat à vapeur et autres, sont notifiés de ne point l'emmener à leur bord, sous les risques des pénalités de la loi.
9a R. C. WILKINSON, St. Claud.

$50 DE RECOMPENSE.
PARTIS mercredi le 31 mars au soir de l'habitation de Mme Ve. Cipriem Ricard, IBERVILLE, trois nègres nommés ADONIS, KIDER et JERRY.
ADONIS est Africain, âgé d'environ 50 ans, teint noir, parlant français et anglais, taille 5 pieds 2 pouces.
KIDER est Américain, âgé d'environ 30 ans, depuis neuf ans dans le pays, taille 5 pieds 6 à 7 pouces, teint noir, grosses lèvres, il bégaye un peu.
JERRY est aussi Américain, venu dans le même temps dans le pays, âgé d'environ 23 ans, taille 5 pieds 6 à 7 pouces, teint rouge, regard en dessous, plus gros que les deux autres.
La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque arrêtera les dits nègres, ou les logera dans une des prisons de cette ville, ou les conduira sur ladite habitation à Iberville ou à la Nouvelle-Orléans chez
JONAU METOYER & Co.
6 avril—8 No. 125, rue du Canal.

$50 DE RECOMPENSE—Partie marronne de chez le soussigné, le 10 courant, sa négresse PAULINE, âgée d'environ 35 ans, joues creuses, mauvaises dents, d'une taille moyenne, maigre, bien connue comme ayant appartenu à feu Mr. Marot. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque l'arrêtera ou la ramènera à
J. ALBERE,
1er avril—5 No. 26, rue St-Louis.

$50 DE RECOMPENSE seront données pour l'arrestation du nègre GEORGE, âgé d'environ 19 ans, d'une petite taille, est bien noir, portant généralement un chapeau de castor à bas fond et un gilet de drap bleu, ayant aussi des boucles d'oreilles. George est très intelligent bien qu'on lui parle, mais a une physionomie [illegible] le prendre pour un idiot. Il a conduit un dray pendant les trois dernières années dans cette ville. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui l'arrêtera, en s'adressant à
WILLIAM BARNES
[illegible] Encoignure Gravier et Carondelet.

$25 DE RECOMPENSE—Parti marron de la paroisse Assomption (Lafourche) depuis deux mois, le nègre américain nommé COFFE, âgé d'environ 30 ans, ayant une tache blanche sur le côté gauche de la tête, taille d'environ 5 pieds 3 pouces, facilement constitué, il sait lire l'anglais. Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont avertis de ne pas le recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis selon la loi. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le logera dans une des geôles de cet état.
16f—3 1m DESIRÉ PLACENTIA.

$20 DE RECOMPENSE—Seront données à quiconque logera dans une des geôles de cette paroisse, le nègre créole LOUIS, âgé d'environ 40 ans, taille moyenne, parlant [illegible] français [illegible]
[illegible] AUG. MONTREUIL.

UN CHIRURGIEN DU MEXIQUE—Le soussigné a l'honneur d'offrir aux français malheureux qui par les circonstances désastreuses de la guerre, se trouvent réfugiés dans cette ville, ses services comme chirurgien, il leur fournira les médicaments nécessaires [illegible].
Il invite les médecins qui seraient appelés près de ses infortunés compatriotes, à ordonner les médicaments qu'ils jugeront convenables, à la pharmacie de M. Serres, encoignure des rues Royale et Quartier.
M. DUPIERRIS, docteur,
28 jan rue Ste Anne no. 51

EAUX MINERALES ARTIFICIELLES.—Vve. RULH & Fils BOISSON [illegible]

AVIS—L'HOTEL ST-LOUIS est maintenant ouvert pour la réception du public. Les appartements y ont été meublés avec beaucoup de soin, et disposés de manière à satisfaire tous les désirs. On peut y avoir des chambres, ou des chambres et salons, avec ou sans la table.—Il y a dans l'Hôtel un excellent restaurant sous la direction de M. C. Lacroix.
S'adresser à M. A. WILLOZ, Directeur de l'Hôtel.

LES soussignés, agents dans cette ville pour la Banque de l'Union du Mississipi, en référant à la circulaire ci-après, donnent avis qu'ils sont prêts à recevoir du coton pour le compte de ladite banque, et accorderont les pièces nécessaires pour mettre les habitans à même d'obtenir l'avance qui y est stipulée.
RICKER, HADLEY, DAVIS & Co.
20 dec 36, rue du Camp.

BANQUE DE L'UNION DU MISSISSIPI.
Jackson, 10 novembre 1838.
Monsieur,
Les directeurs de cette institution étant d'opinion que la récolte de coton dans cet état sera moindre qu'à l'ordinaire et que les habitans voudront suspendre la vente de leur récolte jusqu'à ce que ce déficit soit connu, proposent de faire une avance de soixante piastres sur chaque balle de coton [illegible] livres, et délivrés aux agents de cette banque, qui seront nommés dans les lieux d'embarquements ci-après: à Natchez, à Vicksburg, Grand-Gulf, Rodney, Manchester, Tebula, Saturtia, [illegible], Greenwood, Grenada, Columbus et ville de Mississipi. Les propriétaires devront délivrer à cette banque les reçus de ces agents, avec la marque, le numéro et le poids de chaque balle, ainsi qu'un billet payable à 12 mois de date, portant deux bonnes sécurités ou plus, pour être soumis à la direction afin d'obtenir la dite avance.
Le coton devra être expédié à Liverpool, ou à tel autre marché désigné par la personne qui le livrera, à ses risques et frais, et sera vendu pour compte de cette banque. Les produits, ainsi que le change, tant de l'étranger que du pays devront être débités à son compte et le cours du change du pays sera établi sur le cours de la place au moment que le montant des ventes aura été reçu.
Je suis respectueusement &c.
(Signé) W. P. GRAYSON, caissier.
20 dec—

AUX PLANTEURS DE LA LOUISIANE.
CARTE DE LA LOUISIANE sur laquelle les diverses plantations seront coloriées. Les planteurs de la Louisiane sont invités à fournir à l'auteur de la carte du Sud, les bornes de leurs plantations, afin qu'il puisse les marquer sur la carte élégante de l'Etat de la Louisiane, qui est maintenant entre les mains du graveur et qui sera prête à être distribuée aux souscripteurs vers le 1er janvier prochain. Le nom des propriétaires ou quelques autres noms de fantaisie par lequel leur plantation est connue, seront imprimés sur celles qui seront assez grandes pour la lecture, et ceux qu'on ne pourra le faire auront un chiffre de renvoi, et on trouvera ces noms dans la marge de la carte aux chiffres correspondants. Cette carte aura 4 1/2 pieds sur 5 1/2 et sera finie avec un grand soin. Les plantations seront diversement coloriées, ce qui lui donnera une apparence pittoresque.
[illegible] JOHN LA TOURRETTE, hôtel de la Cité.

ECRITURE.—Les personnes qui désirent acquérir une écriture rapide et élégante, sont invitées à s'adresser à l'Académie d'Ecriture, à l'encoignure de la rue du Canal et Passage de la Bourse, dirigée par MM. A. & E. Everett, successeurs de Dolbear et Brothers. Le nombre des leçons n'est point fixé, mais il est nécessaire que l'élève continue jusqu'à ce qu'il ait acquis une amélioration satisfaisante. Les heures de classe sont de 9 heures à 10 a. m. et de 4 à 6 et de 7 1/2 à 9 1/2 p. m.
N. B. Science de l'Ecriture de Dolbear, à vendre. [illegible]

AVISO AL PUBLICO ESPAÑOL.—Por el fuego ocurrido en el almacen del Señor Pedro Cusachs.
Uno de los obreros, que trabajaba en el almacen del Señor Pedro Cusachs en el acto en que se prendió el fuego en la tarde del martes ultimo, ha venido a esta oficina de seguros de la Compañia del Estado de la Luisiana, y ha declarado que [illegible] del agua al patio de dicho almacen, [illegible] de sus brazos, y que se extendió tan repentinamente que no pudo salvar su chaqueta ni las herramientas de su trabajo.
Nueva Orleans, 10 de abril de 1839.
11 av—3 JOHN K. WEST, Presidente.

AVIS AU PUBLIC.—Un des ouvriers qui travaillait au magasin de M. Cusachs, rue de la Levée, au moment où le feu a commencé hier, est venu au bureau de la Compagnie d'Assurances maritimes et contre le feu de l'Etat de la Louisiane, et m'a rapporté qu'il était à travailler audit magasin posant des tuyaux ou conduits pour l'eau, et qu'en frappant avec un marteau dans un passage étroit où il avait une lumière, il cassa accidentellement une bouteille à environ deux pieds de distance de la lumière ce qui mit aussitôt le feu, que le poil de ses bras fut brûlé, et que le feu fut si rapide qu'il perdit son habit ainsi que les outils avec lesquels il travaillait.
N. Orléans, 10 avril 1839.
11a-3 JOHN K. WEST, Président.

AVIS.—R. A. LEFEBVRE a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il vient de prendre pour associé le sieur J. Charry fils, pour continuer le commerce des liquides, et que la raison de cette nouvelle maison à compter du 10 courant est
R. A. LEFEBVRE & Co.
11 avril rue Toulouse, No. 10.

ECOLES.

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 20 LEÇONS.—M. Vannier, Géomètre-Arpenteur, ancien élève [illegible] du canal de Bourgogne, auteur de la Méthode abréviative pour enseigner à lire le Français en 20 Leçons, offre de mettre cet admirable résultat en pratique, soit dans des leçons particulières, soit dans les cours qui seront ouverts tous les jours, depuis 6 heures du matin, jusqu'à 10 heures du soir, encoignure Dumaine et Bourgogne.
Le Professeur applique la même Méthode abréviative à l'Ecriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Toisé, la Tenue de Livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité.
Leçons en ville. 4 mai

SOLUTION SPECIFIQUE.
CEUX qui ont des maladies secrètes telles que les gonorrhoeas, glandes, strictures, irritation des parties, de la vessie, de l'urètre et de toutes maladies du passage urinaire, douleurs dans les jointures, pierre, lumbago, débilité ou infirmité peuvent être guéris par cette médecine renommée des maladies ci-dessus en beaucoup moins de temps que par les autres médecines. Elle ranime et donne de la vigueur à la constitution et rétablit parfaitement la santé à ceux qui ont été injuriés par des mauvais traitements. Ce fait est bien reconnu que cette médecine est incomparable et elle a guéri plusieurs milliers d'individus qui avaient inutilement essayé tous les autres remèdes; elle prend chaque jour la place de ces remèdes injurieux, tels que copahu, térébenthine, cubèbes, mercure, &c.
En addition aux nombreux témoignages reçus des médecins distingués de toutes les parties du monde, ainsi que des Antilles et de l'Amérique, une récompense de £500 a été offerte à ceux qui pourront montrer un remède aussi efficace que celui de la "solution spécifique de Yoland." Il n'est pas nécessaire, après ce qui précède, de faire d'autres commentaires, il sera suffisant de publier quelques certificats.
"J'ai prescrit la solution spécifique de Yoland à plusieurs de mes patients qui [illegible] maladies de luxure, et à mon étonnement ils ont été guéris dans beaucoup moins de temps que j'ai jamais vu, et leur santé est bien rétablie.
H. LEY, M. D.
Professeur d'accouchement à l'Hôpital de Barthélemi.
Le Dr. Clarke a prescrit la solution spécifique de Yoland à un grand nombre de malades attaqués de maladies urétrales, et ils ont été guéris dans beaucoup moins de temps qu'il n'avait coutume de les guérir avec des préparations de copahu; et il est d'opinion que ce remède est sans pareil et qu'il en fera usage pour ces maladies.
Londres 27 décembre 1837.
Le Dr. Green certifie que la solution spécifique de Yoland est un des remèdes les plus efficaces pour la guérison des maladies de l'urètre et qu'il guérit en moins de temps que les préparations de copahu qu'il avait coutume de prescrire.
Cette médecine ne peut être obtenue qu'au No 96, rue de la Douane. 12m

CARTONS DE LOTO, TRES ELEGANTS ET TRES SOLIDES.
A VENDRE par jeux de 100 petits et 50 grands cartons, et par demi-jeux de 50 petits et 25 grands. Rue de Chartres, No. 108. 28 mars—6m

BUCKNER & FOUTE, Avocats, Clinton (Mississipi.)
Références à Messrs. ALEX. GRANT, HENDERSON & GAINES, SMITH & ROORHEES, ARMSTEAD & SPRING, GEO. BERGEROT, } Nouvelle-Orléans.
28 m—6m

DROGUES ET MEDECINES.—J. B. Prevost s'est établi en cette ville pour la vente en général de drogues en gros. Il reçoit par chaque arrivage un grand envoi de drogues fraîches et véritables, qu'il vendra à des termes libéraux. Il sera à même de satisfaire promptement les pharmaciens de la ville et ceux de l'intérieur, les médecins, négociants et habitants, qui trouveront chez lui des avantages tels qu'ils n'en ont point eu en cette ville. Son intention est de se tenir strictement à ce genre d'affaires. Son approvisionnement sera complété sous peu, et dans quelques semaines il répondra aux demandes en général. Tous les ordres de la campagne et ceux envoyés aux négociants seront promptement exécutés. No. 39, rue du Camp, Nouvelle Orléans. 24 nov—

HUNT & HOWARD, *MARCHANDS DE COMESTIBLES,* En Gros.
No. 83, Nouvelle Levée, fournissent aux navires et aux bateaux-à-vapeur. 3 jan.

PHRENOLOGIE.
LE Dr. HERNIS de Paris, élève du Dr. Gall, phrénologiste pratiquant, recevra les personnes qui s'adresseront pour consultations phrénologiques à l'Hôtel St. Charles. Le Dr. H. donnera des cartes contenant une description des caractères, capacités mentales et des talents, et indiquant les professions propres aux dispositions naturelles. 26 f

CHANGEMENT DE DOMICILE—P. Vidal, successeur de F. Lecond, entrepreneur de peintures et vitrerie, a transporté son domicile rue Saint Pierre, No. 30, entre Royale et Bourbon, où il recevra des ordres qu'on voudra bien lui donner. 1 av—1

TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES, *d'après la Nouvelle Méthode,* par le docteur J. TOUSSAINT, médecin de la faculté de Paris, interne des hôpitaux vénériens, élève de M. Ricord. Ce docteur, déjà connu par de nombreux succès [illegible] Maladies vénériennes récentes [illegible]
Le docteur J. Toussaint, donne des consultations tous les jours, de midi à 3 heures, rue Bourbon, No. [illegible], entre Dumaine et St. Philippe. 3m ja.

ENTREPOT DE SELLERIES DE PHILADELPHIE,
No. 4, *rue de la Vieille Levée.*
JAMES MAGEE & Co. ont en mains, et reçoivent régulièrement de Philadelphie, additionnellement à leur approvisionnement des selles de qualité et fabriquées expressément pour ce marché, et qu'ils offrent à vendre en gros et en détail, à des conditions raisonnables pour du comptant, ou billets endossés à satisfaction.
Leur assortiment consiste en partie, comme il est ci-dessous mentionné:
Selles espagnoles de formes variées,
Selles pour homme et femme, unies et piquées,
Brides, brides à monture et à martingale,
Portemanteaux, de tapis et convenables pour le transport des marchandises,
Selles de demoiselles et d'enfans,
Harnais de voitures de toutes sortes,
Colliers, harnais et brides de toutes sortes,
Fouets de cabriolets et autres,
Malles cerclées en fer, de divers genres,
Harnais et brides en cuir,
Brides de gourmette en maroquin, en peau de mouton, en cuir de cochon et en peau de chèvre,
Etriers, éperons et boucles. Charrues de Carey. Tous ces articles peuvent être obtenus sur demande.
1er déc—6m

BRUSLE & LESSEPS—Imprimeurs, Libraires, Relieurs, Marchands Papetiers, &c. d'Objets de Bureau, encoignure des rues de Chartres et Conti.
[illegible]

A VENDRE. Une maison à étage, toute neuve, située rue des Grands Hommes, entre Enghien et Port.
Trois lots de terre, d'une grande dimension, situés au faubourg Washington, entre les rues Jumonville et Henkock, faisant face à la rue de la Levée.
Quatre lots de terre, à West Biloxi, face au golfe du Mexique et portant les nos 1 à 4.
Pour plus amples renseignements, voir les plans dessinés [illegible] qui se trouvent déposés à la Bourse de la Cité rue St. Louis, et pour les conditions, s'adresser au no. 89, passage de la Bourse à
5 av—8 B. ROUNY, courtier.

VINS, EAU DE VIE importation directe—H. de W. ANDERSON appelle l'attention du public sur leurs fonds de vins, eau de vie et genièvre de Hollande. La quantité et qualité que l'on peut toujours trouver chez eux ne sont pas surpassés par aucune autre maison des Etats Unis. Ces articles sont importés directement d'Europe et seront vendus à aussi bas prix que l'on peut les acheter à New York ou Philadelphie:
650 pipes tonneaux et qr. bar. vin de Ténériffe,
700 do. do. de Madère de Sicile, [Ingham]
300 do. do. Vin de Madère
250 do. do. Vin de Canarie,
220 do. do. Vin de Sherry,
500 do. do. Vin de Port,
65 pipes genièvre de Hollande
60 eau de vie de champagne de 1820,
90 demi pipes eau de vie de Cognac [J J Dupuy]
250 tierçons [6 doz. chaque] brown stout et porter de Londres,
100 bar [6 doz. chaque] bière de Burton écossaise
7 tonneaux whiskey irlandais et écossais
10 barils vieux whiskey de Monongahela
50 co. eau de vie de pêche,
250 caisses vin Hock de différentes qualités,
100 claret de table et muscat,
200 champagne de Laurenz [Sillery mousseux]
100 Chambertin et Bourgogne de Leussaure
200 Médoc et Claret de Dournak
1500 doz. vieux vin de Madère et Sherry.
Leur magasin est aux nos 82 et 84, rue Tchoupitoulas. 10a

SUPERBE MAISON DE CAMPAGNE.
LE soussigné offre en vente sa maison en face du bas de la ville, avec 5 acres ou plus de terre y attenant.
Il n'est pas nécessaire de faire une description minutieuse de cette propriété, du bon goût de ses améliorations, de la collection choisie de ses arbres d'ornement et à fruits, de la salubrité et de la beauté de la location, de sa proximité de la ville et de la commodité de la traversée par le Ferry, sont des faits trop bien connus, pour qu'il soit nécessaire d'en donner une description.
Les personnes qui désirent avoir une demeure des plus élégantes dans l'Ouest sont invités à venir examiner les lieux.
Conditions. Un cinquième comptant, la balance en cinq paiements annuels avec intérêt. Le titre est incontestable.
T. L. LUDLOW,
Elmwood, Campbell County Ky.
N. B. Il se trouve aussi une autre bâtisse de goût en briques à deux étages et 4 chambres qui sera vendue avec ou séparément. 9 av—2m

ART D'ECRIRE.
ENSEIGNE par Messrs. A. E. Everett, à l'encoignure de la rue Canal et Exchange Place. Le principal objet de cette école est de rendre la main aussi légère que possible, et conséquemment propre aux affaires. Tous les ornements et les figures seront enseignés en même temps, et l'attention du professeur se dirigera également sur la bonne position du corps, du bras et de la main. Par la position nouvelle que le professeur donne à ses élèves, il leur fait acquérir une écriture formée et solide en peu de temps. Cette méthode ne saurait être en défaut avec l'application nécessaire de la part de l'élève, qui ne peut manquer d'acquérir par cela une main propre aux affaires.
On se rendra au domicile des dames, et on pourra leur enseigner une écriture délicate, légère et nette.
N. B. "Science de l'Ecriture de Mr. Dolbear" à vendre à l'Académie ci-dessus. 9 m—1

PERDU OU EGARE—Un billet tiré par James Huie à l'ordre et endossé par Siddell & Stewart, en date du 2 novembre 1838, payable à six mois de date pour la somme de quatre mille cinq cent soixante-deux piastres et cinquante cents, portant un intérêt de 8 pour cent par an et portant hypothèque. Le paiement en ayant été arrêté, il ne peut être d'aucune utilité à la personne qui l'aura trouvé, et elle est priée de remettre ledit billet à James Mitchell, no 82, rue Royale, qui donnera une récompense libérale si on l'exige. 3a—5

500000 Cigares de la Havane. 50 sacs poivre de Tabasco. A vendre par A. M. de MIRANDA, 113, rue Bourbon. 8 a—4

AVOINE.—1500 boisseaux, à vendre par S. B. MULLEN, 17, Poydras. 2 av

PANACÉE INDIEN.

POUR la guérison de Rhumatismes, Scrofula ou *King's evil,* Sciatique, cancers, rhumes, Siphilis et maladies produites par l'usage du mercure, principalement les ulcères et les douleurs dans les os, ulcères dans la gorge et la bouche, ulcères de toute description, ulcères et abcès internes, fistules, hémorroïdes, scorbut, bile, maladies chroniques du sang, nerveuses, dartres et toutes sortes d'affections cutanées, [illegible] chroniques, maux de tête, provenant de la bile, douleurs dans l'estomac et dyspepsie provenant de diverses causes, affections du foie, enflammation chronique des parties et débilité générale causée par l'action torpide des artères de la peau. Ce remède est excellent pour soutenir une constitution affaiblie par les mauvais traitements et égarements de la jeunesse. En un mot il est recommandable dans toutes les maladies qui proviennent de l'impureté du sang ou de l'inanition des tumeurs de quelque nature qu'ils puissent être.
Dans quelques unes des maladies ci-dessus il sera peut être nécessaire d'employer quelques autres médicaments que le cas exigera; mais comme remède purgatif le PANACÉE INDIEN peut en guérir les causes [illegible].

AU PUBLIC.
Les physiciens modernes dans leur ambition d'exceller, explorent les vastes champs de la science à l'aide de la chimie, afin de trouver de nouveaux agents médicaux; et dans leur ambition d'arriver à la perfection par les moyens de l'art seulement, méprisent et négligent, comme au-dessous de leur considération la richesse et la bonté des plantes médicinales que l'Eternel fait croître dans tous les climats. Néanmoins il est reconnu que le physicien américain a recours à des pays étrangers pour une grande partie des articles qui lui sont nécessaires, (changeant journellement selon la mode du jour), qu'il est environné, dans son pays d'une profusion de plantes médicinales qui possèdent la vertu de guérir toutes les maladies curables; et cependant on ignore ces vertus et on les laisse ainsi se perdre dans les déserts.
Les effets de la médecine végétale sont temporaires, tandis que ceux des minéraux sont constans. La première opère et s'use; la dernière et en particulier le mercure, agit chimiquement sur les solides, décompose les os et ruine la constitution par une destruction lente mais sûre.
L'efficacité et la sûreté des remèdes végétaux sur ceux composés de minéraux peut être reconnue en examinant l'ancienne pratique et la moderne, ou plutôt en considérant et comparant la pratique des Indiens à celle des blancs. Qui en Amérique n'a pas entendu raconter ou n'a pas vu dans beaucoup de circonstances une indienne effectuer des cures rapides et étonnantes par le moyen de ses remèdes simples, tandis que les remèdes de la pratique commune administrés avec art avait failli? Qui n'est pas étonné aussi de la manière facile avec laquelle les Indiennes guérissent des maladies et du peu de cas chroniques qu'on rencontre parmi eux! Qui a jamais entendu dire qu'un Indien avait eu sa constitution ruinée par les mauvais traitements? Et peut-on douter que l'exemption du sauvage des maladies inhérentes au genre humain ne soit due en partie aux remèdes simples qu'il emploie? Cette étonnante différence est une exemple de la supériorité infinie des moyens simples de guérison que Dieu a créés pour le bien-être de ses enfans sur ceux que l'orgueil et l'art ont inventés.
D'après une longue résidence parmi une partie des aborigènes de ce pays et une connaissance de la méthode de ceux qui soignent avec le plus de succès, le propriétaire du Panacée Indien a acquis la connaissance de quelques uns de leurs remèdes favoris et efficaces. Il en a choisi ceux qui étaient les plus appropriés, et après de longues expériences il les a combinés dans la forme qu'ils sont maintenant présentés, convaincu étant efficaces pour les maladies qui sont énumérées ci-dessus. Le propriétaire offre cette préparation au public, convaincu qu'il met à la portée de ses concitoyens un remède propre à guérir ceux qui languissent avec les maladies chroniques et obstinées. Ce remède est dans beaucoup de ces cas le seul et unique remède par lequel on puisse obtenir une guérison. Il n'est pas offert comme un remède construit pour un hasard est aussi bon qu'un autre, mais comme un qui peut sauver la vie dans des cas où tous les autres remèdes ont failli. Ce résultat a souvent été obtenu et c'est la réputation qu'il a acquis partout où il a été administré.
Il n'y a qu'environ trois ans que ce remède est en usage, et cependant dans ce court espace de temps, plusieurs centaines de personnes sont prêtes à attester qu'il leur a sauvé la vie, et dans de beaucoup de cas, après avoir inutilement employé les remèdes communs. Partout où il est connu, l'usage s'en répand, et c'est une preuve convaincante de son mérite.
La bonté du Panacée est plus apparente dans les maladies anciennes de siphilis ou affections scrofuleuses qui ont résisté à tous les autres remèdes et particulièrement dans les cas où le mercure a été administré en grande quantité pour causer des douleurs dans les os, nodus, ulcères mercuriales, dérangement, organes digestives, &c. Dans tous ces cas il extirpe la maladie et les effets du mercure, renouvelle la constitution, et rend le malade en bonne santé. Dans les rhumatismes et ulcères de gorge, ses effets ne sont pas moins grands, donnant immédiatement du soulagement.
Le Panacée indien pris en doses convenables opère comme altérative et détergent, diaphorétic, diurétique et laxatif, anti-spasmodic et anodyne, et dans des cas extrêmes comme stomachique et emménagogue. Généralement il augmente les sécrétions et excrétions, donne de la vigueur à l'estomac et excite l'action des [illegible]. A ces principes l'on peut reconnaître son opération.
Cette médecine a été très utile dans des cas aussi qui ne sont pas mentionnés ici et elle a été administrée avec succès pour purgation de poumons et d'autre [illegible] par ceux qui ont des maladies de poitrine et dont la constitution demande de nouvelle vigueur. Ces personnes feront bien d'en prendre deux ou trois bouteilles en petites doses. Lorsque l'on est sous cette, le panacée pris en petites doses remplira cet objet dans beaucoup moins de temps et de dépenses et d'une manière plus agréable qu'aucune autre manière de traite.
Les certificats suivans choisis de plusieurs centaines que l'on pourrait publier, sont donnés pour montrer les effets du Panacée indien dans les diverses maladies mentionnées, et aussi pour convaincre de sa supériorité sur les autres remèdes.

CAS DE RHUMATISMES.
Charleston, 15 Nov. 1832.
Pendant l'hiver et le printemps dernier, je fus affligé d'un rhumatisme accablant, [illegible]. Je prends maintenant plaisir à vous annoncer que six bouteilles du Panacée indien m'ont entièrement rétabli la santé, et je le recommande à ceux qui sont affligés de la même maladie.
JOHN FERGUSON, King st.

Charleston, 27 mars 1832.
J'ai été sujet depuis environ trois ans à un rhumatisme douloureux, causé par le froid tandis que j'étais sous l'influence du mercure, et qui m'a empêché de travailler depuis ce temps. Pendant cette période j'ai été quatre mois à l'hôpital de Marine de cette ville et environ autant à l'hôpital de Baltimore et j'ai fait usage de tous les remèdes, sans en retirer de bénéfice. Vers le 10 février dernier, étant à peine capable de me supporter sur mes béquilles, je commençai à faire usage du Panacée Indien, dans un mois je me trouvai entièrement guéri de mes douleurs et maintenant je suis heureux de pouvoir me considérer en bonne santé.
WM. TUCKER, 13, Market street.

CAS D'ULCERES SCROFULEUSES.
New York, 10 Septembre 1830.
Ceci est pour certifier que dans l'automne de 1825 je fus attaqué d'une enflure au visage et du cou qui ensuite devinrent ulcères. Après avoir employé plusieurs médecins sans aucun avantage, je me rendis à Philadelphie et me mis sous les soins des Docteurs Physic et Beach, qui, après plusieurs salivations sans effet, me déclarèrent incurable, ensuite je pris vingt bouteilles du panacée de Swain et huit bouteilles du Catholicon de Porter, sans aucun avantage. Désespérant de pouvoir me guérir je retournai chez mes parens à New York en 1828 et me résignai à attendre une mort lente. Entendant parler des succès du Panacée Indien dans des maladies semblables à la mienne, je fus induit à en faire l'essai comme dernière ressource. A mon grand étonnement et à ma satisfaction, je me trouvai beaucoup soulagé après en avoir pris sept bouteilles, les ulcères se guérirent et je recouvrai une bonne santé, dont j'ai toujours joui depuis. Je fais ces faits et je désire qu'ils soient publiés pour le bénéfice de ceux qui souffrent de maladies scrofuleuses ou syphilitiques, afin qu'ils puissent connaître ce qui a guéri celui qui a tout souffert excepté la mort et qui considère que le sirop ci-dessus lui a sauvé la vie.
Wm HINHAN.

Charleston, 12 Juillet 1831.
J'ai souffert pendant quatre années d'un ulcère à la jambe accompagné souvent d'une enflammation et d'une douleur excessive dans les jambes et les jointures. Plusieurs médecins employèrent leur art sans aucun soulagement. Dans ce cas cinq bouteilles du Panacée Indien me guérirent parfaitement.
MARGARET A. WEST, 121, Market.
A vendre par SICKLES & Co., Droguistes,
3 av—3m 40, rue du Canal.

EXTRAIT composé de Tomate de Miles célèbre Substitut du Calomel.
Les propriétaires de cet article ayant dévoué près de sept années, et dépensé de fortes sommes d'argent en faisant des expériences sur les diverses sortes de Tomates, (Solanum Lycopersicum) sont à la fin parvenus à obtenir de cette plante une médecine qui remplace le Calomel dans ses heureux effets, sans causer aux suites qui résultent de l'usage de cette drogue. Son principe est d'être un cathartic doux et efficace et composé: il agit aussi comme *tonic & diuretic* et diaphoretic. (Voir les directions qui accompagnent cette médecine)

De son action, particulière et de son usage.
Son action sur le système est générale, aucune partie n'échappant à son influence; et c'est surtout sur les *sécrétoires* et les *excrétoires* que son action se manifeste particulièrement. De cela l'on peut être convaincu qu'elle doit avoir un effet direct sur les organes bilieux, et qu'elle doit être employée particulièrement dans le traitement des fièvres bilieuses ou autres maladies provenant de la congestion ou engourdissement du foie. C'est ainsi qu'elle a obtenu de grands succès dans les maladies du foie, dyspepsie et ceux provenant de l'estomac et des boyaux généralement. Cette médecine se décomposant dans son opération, produit une circulation libre dans les artères accompagnée d'une légère transpiration. Elle n'affaiblit pas comme les purgations ordinaires, et cependant son action est plus générale, et peut être répétée souvent, non seulement sans crainte, mais avec avantage, ce qui est indispensablement nécessaire dans les cas anciens de maladies, car dans ces cas l'on administre un remède violent il ne produit que très rarement effet et tend à injurier la constitution.

SES DROITS.
Les propriétaires ne réclament point son universalité; par exemple, qu'il guérira toutes les maladies et que lorsqu'on l'aura introduit dans une famille il n'est plus nécessaire du médecin; au contraire ils conseillent à tous les chefs de familles d'avoir un médecin surtout qu'il soit expérimenté; cependant ils sont persuadés que cette médecine administrée à temps peut dans bien des cas exempter le trouble et la dépense d'envoyer chercher leur médecin, pouvant produire les effets nécessaires dans le premier degré de la majorité des maladies de ce climat. Dans les cas de maladies longues ou chroniques, tels que ulcères ou maladies de la peau, ce remède peut être pris par toutes personnes sans l'aide d'un docteur.
Les personnes invitées à en faire l'essai,
ne sont point seulement, les chefs de famille qui doivent l'adopter pour leur usage, mais ceux qui languissent avec des maladies que le calomel n'a pu guérir, ceux qui ont vu et senti ses effets pernicieux ainsi que ceux qui croient que le calomel est la meilleure médecine; et ceux encore qui ont essayés tous les remèdes (depuis la fameuse médecine de curé aux nostrums, que l'on dit sortis des grands collèges ou spécifiés étrangères à l'humble médecine charlatane des docteurs A. B. C. à Z.) sont invités à faire l'essai de cet article américain. Ce n'est pas l'intention des propriétaires de vanter cette médecine soit par des certificats ou des articles de journaux, mais il est nécessaire de dire ce que l'on en pense dans les pays où elle est connue depuis plus d'un an. 2 a

LEA, PUNKER & Co, Marchands de produits à Commission. A Philadelphie.
Référence à MM. J. W. Zacharie & Co, Joseph Landis & Co, William & Lindley,
13 mars Nouvelle-Orléans.

CHANGEMENT DE DOMICILE ET D'ETUDE—E. CAILLARD, avocat, a transporté son domicile et son étude, rue Madison, No. 22, entre les rues Levée et Condé, près des halles et du ferry de la 1ère Municipalité, et à proximité des Cours Criminelle, de District, de Paroisse, des Preuves et de Cité, de la Nouvelle Orléans.
Son étude est ouverte tous les jours de 7 heures du matin à 7 du soir.
Pour consultation de 7 à 9 heures du matin, et de 4 à 7 heures du soir; affaires de cour de 10 du matin à 3 du soir. 14 jan

AVIS AUX CAPITAINES DE NAVIRES.—RALPH JACOBS informe les capitaines de navires qu'il a donné des cautions selon la loi pour l'engagement de marins et sollicite leur patronage, les assurant qu'il ne négligera rien dans sa ligne pour donner satisfaction à ceux qui l'emploieront. Son bureau est situé dans la rue Gallatin, no. 84, au bas du marché aux légumes et derrière le magasin d'épiceries de MM. Palmer & Johnston sur la levée. 16a—4

VENTES A L'ENCAN.

PAR F. DUTILLET.
IL sera vendu le mardi 16 avril à midi à la Bourse de la Cité rue St. Louis entre Chartres et Royale.
1. Une belle résidence située sur le chemin du Bayou entre les rues des Marais et Vileré, consistant en une maison en briques et à étage, cour spacieuse, parterre et jardin potager, écurie, remises, caves, puits &a. &a. ensemble 90 actions de la Banque de l'Union de la Louisiane.
2. Une maison briquetée entre poteaux avec une bâtisse en brique pouvant faire un très beau logement; sur un terrain situé sur St Philippe entre Bourgogne et Ramparts, mesurant 40 pieds de face sur 90 de profondeur.
3. Une petite maison en briques attenant au lot précédent avec cuisine en briques et à étage, le terrain mesure 20 pieds de face sur 90 de profondeur mesure française.
4. Un lot de terre situé à Gentilli faisant partie de la propriété appartenant ci-devant à Messieurs Breffudez & Moreau, le dit lot mesure un arpent de face au chemin de Gentilli sur 20 arpents de profondeur.
Conditions: La maison chemin du Bayou $3600 payables à la Banque des Citoyens à titre d'emprunt sur actions et les intérêts sur cette somme—3 billets dûs à la 1re Municipalité de $700 chaque, dont deux échus et le 3me payable au mois de janvier 1840, et la Balance à un et deux ans de crédit. La maison de la rue St Philippe un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit; et la propriété de Gentilli un quart comptant et la balance à un an; le tout en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de ventes par devant Philippe Lacoste Notaire Public.
12 avril—3.

VENTE A L'ENCAN PAR MOSSY & GARRIDEL.
IL sera vendu jeudi, 18 courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, CINQ LOTS de terre situés à Madisonville, sur l'autre bord du lac, deux de ces lots sont situés au bayou Tchefoncti et les autres sur le derrière. Il se trouve sur un des lots, situé près de la propriété du Dr. Juan Raimo, une superbe maison bâtie en briques entre poteaux, couverte en bardeaux, ayant une galerie sur le devant et le derrière, et une galerie et un cabinet à chaque bout. La maison est divisée en cinq appartements à feu. Il se trouve sur le derrière, une bâtisse où il y a une chambre pour domestiques et une cuisine, ces lots seront vendus conformément à un plan qui est exhibé à la Bourse.
La salubrité et la bonne santé que les habitans jouissent, la rendent une demeure désirable pour ceux qui laissent la Nlle-Orléans pendant l'été.
Conditions: 1/4 comptant, 1/4 à 6 mois; 1/4 à 12 mois; 1/4 à 18 mois en donnant des billets endossés et payables à la banque de la Louisiane, et portant 10 pour cent d'intérêt s'ils ne sont point payés à leurs échéances, sans que pour celà ils puissent se prévaloir de cette clause pour en retarder le paiement. 6av

VENTE D'UN SUPERBE MOBILIER. PAR M. BARNETT, Sr.
IL sera vendu mercredi, 17 du courant, à 10 heures du matin; à la demeure de M. Pierre Soulé, rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, pour cause de départ:
Un très joli meuble de salon et de salle à manger, se composant de divans, fauteuils, tabourets en soie, grandes glaces françaises, tapis de Wilton, candélabres, placards en bronze, rideaux en soie, tables à manger, sideboard, chaises en acajou, &c. bois de lit, matelas, toilette, armoire à glace française, lit de repos, toilette, tapis Daubusson &c. argenterie, linge de table, cristaux et services en porcelaine, &c.
Conditions. Toutes sommes au-dessous de $300 comptant, au-dessus à 60 jours de crédit en billets endossés à satisfaction. 9a

PAR HEWLETT & CENAS.
IL sera vendu, à la Bourse de la cité, rue St. Louis, mercredi le 17 avril 1839, à midi; La grande maison en briques et le magasin no. 50 rue du camp, face à l'encoignure de la rue Poydras. Celui mesure 29 pieds de face, mesure française (30 pieds 10 pouces 8/1000 mesure Américaine) sur la rue du Camp, et s'étend en arrière entre lignes parallèles 160 pieds, mesure française (170 pieds 1 pouces 6 25 mesure américaine). La maison mesure 52 pieds de face, mesure américaine; elle est conséquemment bâtie sur une partie du lot adjoignant avec un mur mitoyen pour lequel il est payé. La dite maison contient deux beaux appartements au rez de chaussée, le premier mesure 25 pieds 10 pouces de longueur sur 18 pieds 11 pouces de largeur, ayant un passage qui s'étend tout le long de la bâtisse de 9 pieds 10 pouces de largeur. Au premier il se trouve quatre belles chambres à coucher ou à serrer et au second il y a trois belles chambres à coucher bien aérées. Dans les bâtisses de derrière se trouvent une grande cuisine, et des fourneaux à charbon, chambres de domestiques, &a.
Le magasin derrière est à deux étages et mesure 83 pieds 8 pouces de longueur sur 19 pieds 8 pouces de largeur, mesure américaine. Le magasin de devant consiste en le rez de chaussée et les bureaux au premier. Pour plus amples renseignements voir le plan.
Ces bâtisses sont faites des meilleurs matériaux et rien n'a été épargné dans leur construction. La corniche en fer, les cadres des portes et des fenêtres sont en pierre et sur le derrière ils sont de bois de locust. Les murs du devant et du derrière sont de deux briques d'épaisseur et les murs des côtés sont de la même épaisseur, jusqu'au premier et les autres étages sont d'une brique et demie d'épaisseur. La maison réunit toutes les commodités que l'on peut désirer pour une maison bourgeoise, ayant une grande citerne et un puits dans la cour, &c. Avec très peu de dépenses l'on pourrait faire une maison de pension des bâtisses de derrière, et il n'y a pas le moindre doute qu'elles pourraient être louées à $800 par année. Cette propriété est très bien située et se trouvant dans la partie de la 2de Municipalité où ont lieu le plus d'améliorations et où l'on doit bientôt ériger une nouvelle maison de banque, elle n'a jamais été louée moins de $1000 et est maintenant louée $1800 par an, et probablement que le loyer augmentera sous peu.
Ces bâtisses sont assurées jusqu'au 25 avril courant pour $15,000.
Conditions—$5,000 comptant, la balance à 8, 12 et 20 mois de crédit avec un intérêt de 5 pour cent par an, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'au paiement final.
Si les billets ne sont point payés à leurs échéances, ils porteront un intérêt de 10 pour cent par an à partir de leurs échéances jusqu'à ce qu'ils soient payés, sans que pour cela l'acquéreur ait le droit d'en retarder le paiement.
L'acte de vente sera passé par devant H. B. Cenas, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
10 avril

HYDROCONIONS ou appareils pour bains de pluie, ou de vapeurs, à vendre par le soussigné.—Depuis plusieurs années, et sur la demande des médecins les plus influens de la Nouvelle-Orléans, M. Gicquel avait formé un établissement de bains de vapeur et de pluie au moyen d'un appareil déjà connu en Europe, que l'expérience lui a appris à modifier, et dont il a rendu l'emploi tellement facile, que le domestique le moins intelligent peut le mettre en action, et au moyen duquel il a obtenu les résultats les plus favorables dans l'intérêt des personnes confiées à ses soins. C'est par ce moyen qu'il a pu rendre à une santé inespérée des malades atteints de la goutte, rhumatismes de toute nature, tumeurs, maladies scrofuleuses, psoriques, dartreuses, &c. Avec cet appareil on peut administrer des bains médicaux de pluie ou de vapeur et remplacer les bains ordinaires avec un bien être qu'on n'obtient pas par ces derniers. Ces appareils sont indispensables dans un ménage, ou les fabriques, hôtels et dans les grands établissements, tels que pensions, hôpitaux, &c.
M. Gicquel étant à une époque rapprochée de son départ pour France, offre à traiter de ses appareils qu'il a tous confectionnés à Paris. Il donnera sur la manière de les mettre en activité tous les renseignements nécessaires et communiquera les certificats des principaux médecins d'Europe, ainsi que des rapports des nombreuses sociétés savantes qui ont été appelées à donner leur opinion sur ce mode de bains, si généralement répandu en France, Allemagne, Russie, &c.
M. Gicquel offre également de traiter de son fond de cabinet de lecture, auquel il a joint toute espèce de fourniture de bureau.
GICQUEL.
29 mars Encoignure Bourbon et Ste. Anne.
Mme Gicquel ne part pas, et les bains sulphureux seront administrés comme précédemment.

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS.
MESSIEURS P. Mouchon et Co, ont l'honneur d'informer le public et leurs amis, qu'ils ont établi un Bureau de renseignements pour ventes et achats de toutes genres, Passage de la Bourse, vis-à-vis le café d'Ambrogio; où peuvent s'adresser les personnes qui désirent vendre, louer ou acheter, maisons, nègres, terrains, actions de banque &c. Ils offrent en outre à vendre chevaux, vaches, mats, gréement, foin, charbon de terre et toutes espèces de provisions et denrées du pays, à des prix très modérés.
Ils se chargent aussi de faire remblayer et enfouir les terrains.
Les ouvriers de toutes professions, cherchant de l'emploi, et les personnes ayant besoin d'ouvriers pourront s'adresser au dit Bureau.

PAUL PESQUIER—TAILLEUR.
PREVIENT le public et ses connaissances, qu'il vient de s'établir rue de Chartres No. 132, près de celle St. Louis, maison de Mr. N. Girod, au-dessus du magasin de Mr. A. Fournier au premier, il ne négligera rien pour continuer à mériter la confiance dont il a déjà été honoré par un grand nombre de personnes de cette ville. 8av—8

AVIS—Mr. Clercy ayant vendu son hôtel du Chêne Vert, partant pour France, offre de vendre une négresse âgée de 38 ans, parlant anglais et français, bonne cuisinière et blanchisseuse, et très docile de caractère. Une mulâtresse âgée de 16 ans, créole, parlant aussi anglais et français, excellente cuisinière et intelligente domestique. Un petit mulâtre âgé de 10 ans, créol, parlant très bien l'anglais et le français, tous trois bons sujets, et garantie des vices et maladies prévus par la loi. 11 av—4

A VENDRE—En débarquement du navire Petite Suzanne arrivant de Bordeaux;
12 barriques vin vieux Château-Margaux,
20 do. do. Haut-Brion,
20 do. do. St-Estèphe,
20 3/2 barriques vin blanc Haut-Sauternes,
100 caisses do. do.
100 do. vin rouge St-Julien,
8 barils vieux cognac de 1816,
8 tierçons do. do.
En magasin d'importation récente; vins rouges et blanc en barrique et caisse de diverses grandeurs, crus, liqueurs et fruits à l'eau de vie, vinaigre &c.
10 a—3 L. BOREL, 10, St Louis.

LES assesseurs des taxes de l'État et des paroisses, pour le cinquième district de la paroisse d'Orléans, compris entre les limites du Mississipi, le côté N. E. de la rue Délord traversant le cercle Tivoli et suivant le centre de la promenade Triton jusqu'au Bassin de la compagnie de la banque du Canal et le côté ouest de la rue du Canal, allant aussi loin qu'elle est habitée et incluant ce qui était anciennement nommé les communes de la ville, donnent avis que le rôle des répartitions est maintenant complet et qu'il sera exposé pendant dix jours, à dater du présent, à la demeure de Geo. Ashbridge, no 38, rue Julie, depuis 8 heures a. m. à 6 heures p. m.
GEO ASBRIDGE, J. LAVILLEBEUVRE, JNO. D. FINK } Assesseurs.
8avril—10

A VENDRE—Trois parfaits domestiques mâles, de 18 à 20 ans, [illegible] de plus, bons cochers, et pleinement garantis.
S'adresser au no. 89, passage de la Bourse entre St. Louis et Conti. 5 av—8

SUCRE à 10 et 12 livres à la piastre.—Bon café de St-Domingue à 1 escalin la livre.—Bon vin à 4 escalins le gallon; 5000 livres de vieux cuivre; 600 livres de vieux fer, au magasin de ANT. MICHOUD,
20 nov Encoignure Vieille Levée et Ursuline.

NOUVELLE PUBLICATION d'un livre intitulé "THE LOUISIANA MAGISTRATE'S ASSISTANT," ouvrage contenant tous les devoirs des juges de paix, sous l'autorité des Etats-Unis, et sous celle de l'Etat de la Louisiane.
9 mars Par F. M. GUYOL, avocat.

AVIS—James Gray se retire ce jour de la compagnie de Rogers & Co.; les affaires seront continuées comme auparavant par Louis Rogers et Charles Sapory, sous la raison de Rogers & Co.
New-York, 31 décembre 1838. 15 jan

LES soussignés ayant pris des arrangements à cet effet, se livreront entièrement aux affaires de la commission; ils se chargeront des achats et ventes de produits et de marchandises, et s'occuperont aussi des expéditions.
JOHN T. LAGUERENNE & Co, rue Toulouse.
Référence:
Messrs. James W. Breedlove, Nlle Orléans.
Borie & Bohlen, P. L. & E. Laguerenne, } Philadelphie.
Birkhead & Pearce, Baltimore.
A. Laubat, P. A. Hargous, E. K. Collins & Co. } New York.
7 déc

VOITURES.—Récemment reçu quelques barrouches légères avec de grandes roues, bonnes pour la campagne, aussi quelques beaux carrosses de famille, à vendre à bas prix par H. BEACH & Co,
11 av 340, rue Royale.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—2 avril 1839—No. 10,507—Jacques Gibaudeau contre ses créanciers—Sur lecture et enregistrement du tableau provisoire de distribution dans cette cause, il est ordonné par la Cour que toutes personnes intéressées aient à déduire d'ici à dix jours, à compter de la publication du présent ordre, les raisons pour lesquelles le dit tableau ne serait point homologué et approuvé.
Par ordre de la Cour—Bureau du Greffier.
Nouvelle-Orléans, 2 avril 1839.
3av—4 ARM. GUYOL, Dep. Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—No. 17,6[illegible]—Wm. T. Lee ses créanciers et les créanciers de Savage & Lee —La cession de la propriété du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour, pour le bénéfice de ses créanciers et les créanciers de Savage & Lee, il est ordonné qu'une assemblée de ses dits créanciers et des créanciers de Savage & Lee ait lieu en l'étude de William Y. Lewis, Esq. not. pub., le lundi 13ème jour de mai prochain, à 10 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire; et en attendant toute poursuite contre sa personne ou ses biens est suspendue; John Culbertson est nommé pour représenter les créanciers absens.
Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de notre dite cour, le 6ème. jour d'avril 1839.
9av—3 G. W. LEWIS, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—6 avril 1839—No. 11736—B. Tiollier contre ses créanciers—Sur lecture et enregistrement de la pétition et cédule dans cette cause, il est ordonné par la Cour que les créanciers du dit insolvable s'assemblent dans l'étude de G. V. Foulon, notaire public, mardi, 9 mai 1839, afin de délibérer sur les affaires du dit insolvable et déduire les raisons pour lesquelles un délai ne lui serait pas accordé; il est de plus ordonné que L. Feraud Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absens dans cette cause; et en attendant toutes poursuites contre la personne ou la propriété du dit insolvable est suspendue.
Par ordre de la Cour, bureau du greffier.
Nelle-Orléans, 6 avril 1839.
9 av—3 ARMAND PITOT, greffier.

Daniel Van Court contre ses créanciers et les créanciers de William F. Bennett & Co.
ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier district judiciaire—La cession de biens par l'insolvable ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de Wm. Y. Lewis, notaire public, le jeudi 25 avril prochain, à dix heures du matin, pour y délibérer sur les affaires du dit insolvable, et en attendant, toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues. M. J. C. Siver est nommé pour représenter les créanciers absents.
Par ordre de la cour, 25 mars 1839.
2a—3 P. LEBLANC, dep. gref.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—4 avril 1839—No. 10984—J. Potier contre ses créanciers—Sur lecture et enregistrement d'un tableau de distribution dans cette cause, il est ordonné que toutes les personnes y mentionnées déduisent, sous dix jours, à dater de la publication du présent ordre, les raisons pour lesquelles le dit tableau ne serait point homologué et les fonds répartis conformément et les syndics déchargés de toute responsabilité dans les prémices.
Par ordre de la cour—Bureau du greffier.
Nlle-Orléans, 1 avril 1839.
5 avril—3 ARMAND PITOT, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Premier District Judiciaire—No. 17,585—John De Young contre ses créanciers—La cession de la propriété du pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée de ses dits créanciers ait lieu dans l'étude de Felix Grima, Esq., notaire public, le jeudi 11e jour d'avril, à 11 heures du matin, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire; et toute procédure contre sa personne ou sa propriété est en même temps suspendue.
Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de notre dite Cour, ce 1er avril 1839.
3 av—3 G. Y. Lewis, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Commerciale de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Watts, juge—No. 55—Hannay & Roberts contre leurs créanciers—La cession de propriété ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice des créanciers, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers des pétitionnaires ait lieu en l'étude d'Horatio Davis, notaire public, le lundi 6ème jour de mai prochain, à 10 heures a. m., afin de prendre en considération les affaires desdits pétitionnaires; et en attendant, toute procédure contre leurs personnes ou leur propriété est suspendue; et Edward Rawle, Esq. est nommé pour représenter les créanciers absents.
Par ordre de la cour.
Bureau du greffier, Nlle Orléans, 2 avril 1839.
4a—3 JOHN. H. HOLLAND, dep. gref.

MEDECINES, peintures, huiles, &c. 1,100 barillets peinture blanche No 1 et 2, 200 do. couleurs, bleue, noire, verte, rouge et 10 barils esprit de térébenthine; 25 barriques huile de No 12 do. huile de spermaceti; 30 barils huile de tanneurs, 15 do. alcohol 5 barriques sucre, 20 [illegible] de céruse; 20 grosses bouteilles vitriol, 10 barils blanc d'Espagne; 20 do. salpêtre, 20 barillets gingembre [illegible], 50 caisses verre à vitre [illegible] chipotique de carpentier, 10 do. mixture de Rowland pour les fièvres tremblantes; [illegible] huile de Palma Christi [illegible] de médecines nouvelles [illegible] du Nord, à vendre aux marchands de campagne et aux planteurs aux plus bas prix.
JARVIS & ANDREWS,
Marchands de drogues, enc. Commune et Tchoupitoulas. 11a

GRAINES DE JARDINS de 1838.
LE soussigné vient de recevoir directement de France, un grand assortiment de graines de jardin, consistant en graines de choux, laitue, raves, céleri, navets, luzerne &c.
Les jardiniers et autres trouveront bien de venir en acheter à temps, vu que la demande en est très grande.
12 avril W. DINN, 17, Commune.

AVIS—William Stafford et William Grey ou aucun d'eux, dernièrement résidant à Princetown dans l'État du Mississipi, et qui sont maintenant dans un lieu ignoré du soussigné, sont priés de se rendre à la Cité de Vicksburg, le 1er mai prochain ou avant cette date, afin de donner leurs témoignages dans une affaire de l'État contre Joseph Boyd, vu que leurs témoignages sont de la plus grande importance au défendeur.
11 avril—1s JOSEPH BOYD

AU BAZAR DES PARFUMS,
Tenu par F. MAUBERRET, rue Royale, No. 229, importation directe de Paris, Genève, et Marseille.
LA célébrité justement acquise dont jouit cet établissement, le soin tout particulier apporté par le propriétaire dans les préparations de ses parfumeries, ainsi que la qualité des objets qu'il reçoit des différents pays étrangers, l'ont fait connaître aux personnes qui jusqu'ici l'ont honoré de leur confiance. Aussi voudront bien le lui continuer.
On trouvera à son magasin un assortiment très complet des objets suivants, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France.
EXTRAIT POUR LE MOUCHOIR (en flacons et à l'once)
Caprice de valérie, bouquet des dames, chèvrefeuille, héliotrope, pois de senteur, patchouly, ambre, suave, mousseline, tubéreuse, violette, [illegible] vanille, jasmin, gazelle, fleur d'oranger, vétiver, ananine, cassie, muguet, magnolia, musc, miel, rose, ambroise, portugal, maréchal, mille fleurs, verveine, &c. &c.
POMMADE POUR LA POUSSE ET LA CONSERVATION DES CHEVEUX.
(à toutes les odeurs, en pots et à l'once.)
Graisse d'ours, moelle de bœuf, macassar, de chérubine, orientale noire ou d'ébène, tonique au rhum et au quinquina, moelle de bœuf et écrevisse, [illegible] Dupuytren, phyotrix, trésor des cheveux.
POUR TEINDRE LES CHEVEUX.
Eau de la Chine, mucilage, selenite, eau de Jouvence, poudre du Malabar, négritive du Liban, eau noire. (Eau athénienne pour dégraisser les cheveux)
POUR BLANCHIR ET ADOUCIR LA PEAU.
Pâte d'amande blanche et bise à la livre ou en boîtes, pâte d'amande des sultanes, fleurs d'amandier, de noisettes, pâte veloutine, serkis du serail pâte au miel, à la reine et assorties à toutes les odeurs.
POUR ADOUCIR ET RAFRAICHIR LE TEINT.
Pâte d'amandine, ou amygdaline, crème froide (cold cream), du concombre de limaçon, de rose, d'albâtre, de Vénus, de neige, de Perle.
HUILE ANTIQUE A TOUTES LES ODEURS.
Huile de macassar, florale, lustrale, éteine, bandoline fixateur, perle olagique, [illegible] vurifice et parfumée, huile de Géorgie, huile incrustée au beurre de cacao, huile capilophyle.
SAVONS.
De Domarson à la rose, de Windsor, rose et blanc, de Naples, amandine, de palme, des dames français, d'amande amère, d'aveline, à l'huile de coco, transparent, rose végétale, royal mousseux, au beurre de cacao, au portugal, à la neige, et assortis d'odeurs.
CREME DE SAVON.
D'amandes amères, de pistaches, de Naples, de cacao, de citrassienne, d'ambroise, aux jaunes d'œufs.
EAUX POUR LA BOUCHE.
Eau balsamique, d'entrificie, de grenouch, de gayac, pérythre, boteaux, paraguay roux, beaume d'entelaire, cochlaria, miel anti-scorbutique.
POUDRE POUR LA BOUCHE.
De Demarson, de corail, de charbon, de Ceylan, odontalgique, olanto bile, dentrifice.
POUDRE A POUDRER.
De pomme de terre, à la maréchale, au bouquet, à la franchipone, à la rose, à l'œillet, &c. &c.
Corps de poudre pour les sachets.
Dépilatoire, stéalite de Florence pour les bottes, blanc de perle, houpes de cygne.
Eau de mélisse, de rose, vulnéraire, de fleurs d'oranger, en flacons et en estagnons, eau de vie de Lavande double et ambrée, essence vestimentales, de citron à détacher, rouge végétal de toutes les nuances, sel de vinaigre, poudre de savon, vinaigre du quatre voleurs, infraichissant, concentré, de malte, de rouge, acidule de rose, essence de roses, vinaigre, de huile des fumeurs; opat liquide, préparations chinoises pour marquer le linge.
Articles de Toilette Brosse à dents, à ongles, à barbe, à tête, à taverie, à peignes, à poudre et à la glace, en pots de Strasbourg, [illegible] cassolettes, patchouly en feuilles, vétiver en racines, gratte-langues, sachets et sultanes en soie, couteaux, cuirs à rasoirs, portefeuilles, coupes, [illegible] colverin satin, cravates et bretelles assorties, gants.
Enfin un grand assortiment de nouveautés en tous genres, et particulièrement ce qui concerne la brosserie de toilette et la parfumerie.
1 fev F. MAUBERRET.

EXTRAIT composé de Tomate de Miles, le célèbre substitut du calomel, peut être obtenu en gros et en détail chez les marchands de drogues suivans, savoir:
Messrs. Reider & co; Sickles & co; J B Prévost, P Cusachs, Blackwell & Clark, Coxe & McPherson, G. N. Morrison & co, H Bonnabel, et au détail chez presque tous les marchands de drogues de la ville.
2av—6m

REÇU par le navire français Indiana et à vendre par LELIEVRE libraire, encoignure Royale et Ste. Anne.
Superbe collection de DAHLIAS et ROSIERS, PRUNIERS et ABRICOTIERS greffés, à hautetige, dans le meilleur état de conservation, pouvant être planté de suite avec le plus grand succès.
Aussi, dernier assortiment de GRAINES pour les semis du printemps.
On trouve à la librairie du sieur Lelièvre:
Le nouveau TARIF DES DROITS DE DOUANE en français, rédigé avec le plus grand soin par Mrs. Ozanne et Délétra. Ouvrage indispensable à tous les négociants et pacotilleurs français, comme le seul complet et exprimant d'une manière précise, le vœu de la loi des Etats-Unis, développé par les décisions de la Cour Suprême et de la trésorerie sur cette matière. Prix $9, broché. 8av

A VENDRE
UNE habitation de 6 arpents de face sur la profondeur ordinaire, située dans la paroisse de Plaquemine, rive droite du fleuve à environ vingt lieues de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur laquelle se trouve une maison de 40 pieds de face en bon état, un moulin à riz en bon état et autres petits accessoires. Cette terre se trouve percée d'un canal ayant une écluse au fleuve, et qui fournit un revenu journalier par le passage des marchands d'huîtres qui vont s'approvisionner par là; pour plus amples renseignements pour le prix et conditions de la vente s'adresser à Mr. Jacques Larose, rue Dumaine.
8avril—9

DUNLOP, Moncure & Co négociants commissionnaires à Richmond,
Des avances sur consignations à la maison susdite seront faites par ROGERS, GRAY & Co, 81, rue du Canal.
20f

FABRIQUE DE BIJOUTERIE.
J. D. DOETSCH & Co., informent leurs amis et le public qu'ils sont prêts à recevoir des commandes pour la confection de toutes sortes de bijoux, unis, ciselés et ornés, ils font les lunettes d'or, et montent les diamants dans le meilleur goût.
Ils espèrent que la supériorité de leurs ouvrages et l'attention qu'ils y donneront leur mériteront l'encouragement de leurs amis et du public.
N. B. Les ordres laissés à la fabrique, au dessus du bureau de MM. Lacoste et Faures, Passage de la Bourse, entre les rues Conti et St-Louis, ou au magasin de M. Mus, No. 81, rue Chartres recevront une prompte attention.
Les dentistes sont informés que J. D. D. & Co. fournissent les fournitures nécessaires à cet art. 4 fev

BANQUE DES AMELIORATIONS.—La Direction a, dans sa dernière séance, déclaré un dividende de trois pour cent du capital payé, lequel dividende sera appliqué à réduire toutes sommes qui peuvent être dues par les actionnaires, et d'abord, sur la balance du capital non appelé, ensuite sur billets d'actions.
Sont exclus du bénéfice de ce dividende, et ce, aux termes de la section 11 de l'acte qui confère à cette institution les privilèges de banque, ceux des actionnaires qui n'ont pas [illegible] paiement appelé par la Direction, le 15 mai 1838.
Par ordre de la Direction.
31 jan J. H. RABOTEAU, Caissier.

BANQUE DE CARROLLTON.
CETTE Banque tire sur New-York des checks.
31 jan JNO. NICHOLSON, caissier.

DENTISTE.
LE Docteur Duperron, dentiste, rue du Maine no 132, entre Bourgogne et Dauphine, peut être consulté tous les jours depuis 8 heures jusqu'à 3 heures. Il guérit sans arracher les dents douloureuses et attaquées de simple carie, principalement celles de la partie antérieure de la bouche, pour lesquelles il garantit le succès de l'opération et fait en général toutes les opérations chirurgicales et mécaniques de la bouche.
Ses prix sont les plus modérés. 10 jan

LES soussignés ont formé une maison de commission sous la raison de commerce Blanchard, Eimer & Co. [illegible] M. Samuel Meyer [illegible] Nouvelle Orléans, actuellement établi à Paris, [illegible]
THEODORE BAILLY BLANCHARD, JACQUES HENRY EIMER.
6 nov 25, rue Bienville

ASSOCIATION consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 8 février 1839. Cette Institution achète des traites sur l'Angleterre, la France et New-York.
8 fev A. BAUDOIN, caissier.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE ORLEANS.—7 Février 1839.—Cette banque tire à vue sur New York, Philadelphie, Boston, Louisville, Cincinnati et St. Louis.
8 fev G. O. HALL, caissier.

SHALL & BROWN—Négociants commissionnaires et expéditeurs, no. 36, rue des Magasins.
George Shall Jr., James G. Brown } Nouvelle Orléans.
RÉFÉRENCES.
Stetson & Avery, Whiting & Slark, Walton & Co., Wm. Bogart, Bogart & Hawthorn, J. Thayer & Co. } Nouvelle Orléans.
Winston & Shall, Crocket & Shapleigh, John Fairfield & Co, Walker, Emerson & Co, Griggs & Chickering } Boston.
M. B. Dendan & Co, Charles P. Massey & Co, Harder, Palmer & Co } Philadelphie.
David F. Morgan, Buffalo, N. Y.
Whitesides, [illegible] & Co., Pittsburg.
Ingersoll & Woodbridge, Marietta, Ohio.
John Woodbridge, Jr., Chillicothe, Ohio.
E. & A. Tracy, St Louis Mo.
J. & R. Yeatman & Co., James P. Clark, Nashville Tenn.
1 jan—a

CONSULTATIONS MEDICALES—Le Docteur [illegible], de la faculté de New-York, membre de la société des Botanistes, Médecins et Chirurgiens de la ville de New-York, nouvellement arrivé en cette ville, offre ses services aux personnes qui voudront l'honorer de leur confiance.
Le docteur donne des consultations à son domicile sur toutes sortes de maladies, mais plus particulièrement sur les affections dartreuses, scrofuleuses et sur les maladies des [illegible]. Les personnes peu aisées recevront des consultations gratuites.
Consultation de 9 à 4 heures, rue du Canal No. 194
17 dec—3m

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA NELLE ORLEANS ET DE CARROLLTON.
[illegible]
De Carrollton: Chars à cheval à [illegible] A. M. Locomotive [illegible]
De la Nlle Orléans: Chars à cheval à 6 A. M. Locomotive [illegible]
Après 10 heures l'on peut obtenir un char, en payant [illegible]
CHARS DE JACKSON ET DE LA RUE DE LA COURSE.
Ces chars partiront de la rue du Canal à 6 heures du matin et continueront le trajet toutes les heures; [illegible] pour la partie supérieure de la rue Jackson.
Les personnes qui seront conduites par la machine locomotive, devront se munir de billets, attendu qu'il est défendu aux conducteurs de recevoir de l'argent.
Les bureaux de la Compagnie du dit chemin se trouvent [illegible]
29 nov JOHN HAMPSON ingénieur.

GRANDE ROUTE CENTRALE DE POSTES QUOTIDIENNES ENTRE LE NORD ET LE SUD.
Par les bateaux à vapeur de la baie Chesapeake et les chemins à coulisses de Portsmouth et Roanoke.
Par un arrangement fait entre les compagnies des chemins à coulisses de Portsmouth et Roanoke et les compagnies de bateaux à vapeur de Maryland et Virginie, il y aura à partir du 1er avril 1839, une poste et une ligne pour passagers entre Baltimore et Weldon, C. N. [illegible] Wilmington et Halifax, partant journellement. Elle fera le trajet entre Baltimore et Weldon en 21 heures, [illegible]
Le chemin à coulisses entre Portsmouth et Roanoke est maintenant en bon état [illegible] et une stricte attention, peuvent rendre cette route acceptable au public, elle sera toujours pourvue pour les procurer.
Bureau de la compagnie de P. & R. R. Portsmouth, Va, 26 mars 1839.
Les passagers du Sud par la route ci-dessus arriveront à Baltimore à temps pour la ligne du matin de Philadelphie et New-York, ce que l'on ne peut faire par les autres lignes. 8av—1m

J'AI l'honneur de prévenir les dames de cette ville que pendant mon séjour à Paris, je me suis occupé spécialement de tout ce qui est à l'usage des enfans, tels que manteaux, habits et redingotes, blouses, petits matelots, pardessus, redingotes à la polonaise, manteaux, gilets, pantalons, bonnets de toutes [illegible], chapeaux et casquettes, de diverses formes, petits cols, cravates, gants, mitaines, chemisettes et généralement tout ce qui concerne la toilette d'enfant.
ARTICLES POUR HOMMES.
Habits et redingotes, pardessus et paletots en cachemire et en alpaga, robes de chambre, pantalons, gilets, [illegible] bottes, chapeaux, chemises, bretelles, cravates, cols, souliers de bal et autres articles du dernier goût et à la dernière mode.
ARTICLES POUR DAMES.
Soieries pour robes, tels que gros de Naples satins Florence, étoffes pour mantelets, mantelets, confections, robes, dentelles blanches et noires, écharpes de dentelles, pèlerines en [illegible] et batiste brodées, cols brodés, mouchoirs de batiste brodés [illegible], manteaux en soie, satin et [illegible], cachemires Ternaux, châles Thibet et autres de divers genres, gants de chevreau [illegible] de soie en filet, bracelets, ombrelles, parapluies et autres articles.
ARTICLES POUR TAILLEURS.
Draps superfins de diverses nuances, draps noirs et casimirs de Sedan, cachemires en noir, nouveautés pour pantalons, étoffes à gilets, serge, velours, cordonnets et généralement tout ce qui concerne l'article de tailleur.
On trouvera également un grand assortiment de mercerie.
12 dec—6m VOR. DECAUX, 73, rue Royale

NOUVELLE MEDECINE.
Pilules de Tomate Melangées, Du Dr. G. R. Phelps, Entièrement Végétale.
MEDECINE nouvelle pour toutes sortes de maladies, ainsi que un substitut au calomel, dans les cas de fièvres et d'affections bilieuses.
Ces pilules [illegible] sont faites d'une combinaison alcaline [illegible] découverte, extraite de la plante de tomate, [illegible] d'autres substances végétales propres à [illegible] et étendre ses effets, suppose être la meilleure médecine altérative et cathartique qui [illegible] jusqu'à ce jour. Ils ont été essayés et ont été bien [illegible] dans les cas de scrofula, dyspepsie, jaunisse, fièvres bilieuses, pierres, rhumatismes, toux, enflures, catarrhe, affections nerveuses, enflures des glandes du cou, constipation, douleurs dans la poitrine, maux de tête, &c. &c.
Ces pilules sont aussi un antidote contre les maladies contagieuses et épidémiques, pour prévenir la formation de la bile et des affections du foie et des fièvres tremblantes, dans les climats chauds, bas et insalubres; et est aussi le meilleur cathartic, dont on puisse faire usage dans ces pays. Les marins trouveront ce remède infaillible contre le scorbut, et les voyageurs pourront s'en servir comme la meilleure médecine contre les maladies des climats malsains. Pour médecine de famille elle est, sans contredit, la meilleure que l'on ait offert jusqu'à ce jour.
Les vertus particulières de la plante de tomate a longtemps attiré l'attention de la profession médicale et du public, et un grand intérêt s'était manifesté pour le développement de ses facultés médicales, le propriétaire est heureux de pouvoir les satisfaire maintenant et présente ses pilules au public, confiant qu'il est, que c'est le meilleur remède que l'on ait découvert. Les certificats nombreux des guérisons obtenues par ceux qui en ont fait usage, ainsi que les témoignages de plusieurs médecins qui ont présenté [illegible] leur propre opinion. La demande croissante et l'approbation universelle qu'on lui a donnée est une preuve additionnelle de leur mérite et de leur utilité. En présentant cette médecine au public, préparé avec soin et selon les règles des principes chimiques et thérapeutiques des plantes avec lesquelles elle est formée, le propriétaire a l'espérance qu'elle prendra la place de ces médecines sans aucune garantie qui abondent dans le pays, et l'accueil favorable avec lequel elle a été reçu par les médecins et autres le justifie dans cette opinion.
Pour la description de cette importante découverte, ainsi que les témoignages, [illegible] son opération, voir les pamphlets qui peuvent être obtenus gratis chez tous ceux qui vendent ces pilules.
A vendre chez Doucet, pharmacien, rue Royale, encoignure St. Philippe, No. 279; chez A. A. Paychaud, marchand de drogues en gros et en détail, No. 123 rue Royale, entre St. Louis et Conti; P. J. Berlin, marchand de drogues, No. 112, Vieille Levée, et E. A. Fallansbe, agent en général, No. 15, Place de la Bourse, près le bureau de la Poste. 5 m

McALLISTER & Co.—A leur ancien établissement No. 48, Chesnut street, Philadelphie, ont toujours à vendre un grand assortiment de LUNETTES, en or, en argent, en acier bleu et commune, ainsi que des instruments de mathématiques, porte-vues, thermomètres, microscopes, cannes, &c. &c. qu'ils vendent en gros et en détail. 21m—1m, 2p

PORC.—900 barils porc prime, à vendre par ADAMS & HARTWELL,
11 av 64, rue de la Douane.

A LOUER.

A LOUER—Le haut de la maison No. 1, rue Dumaine, très commode pour une demeure de famille ou une maison de pension. Aussi, meubles à vendre. S'adresser à
19 mars—3 J. K. KERR.

A LOUER—Deux maisons à trois étages, Nos. 168 et 170, Vieille Levée, près l'Hôtel de la Monnaie, très commodes pour demeures de familles, magasins d'épiceries ou maison de pension. S'adresser à S. LATAPIE, 76, Vieille Levée.

MAGASIN A LOUER—Ce grand magasin à trois étages, très commode, ayant les devantures en granite, situé sur la Vieille Levée, no. 7, en face de la Douane, et allant jusqu'à la rue Dorsière. On peut en donner possession immédiatement en s'adressant sur les lieux à
27f FERNANDEZ & WHITING.

L'ON DEMANDE—Un magasin ou un office, dans la Seconde Municipalité, pour une maison de commission. S'adresser à la Poste, Boite No. 348. 1er mars

A LOUER—Une grande chambre, bien garnie, faisant face à la rue, bonne pour deux personnes, à louer à un prix raisonnable. S'adresser au No. 15, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée. 21 fev

On désirerait prendre à loyer une MAISON ou partie de maison de cinq ou six pièces, située dans le centre de la première municipalité. S'adresser au bureau de l'Abeille. 19 fev

BUREAU A LOUER.—Un joli bureau situé au No. 33, rue Gravier, à louer par
1er F. & N. ANDREWS, 33, Gravier.

PLUSIEURS maisons à louer, rue Claiborne entre Dumaine et Ste. Anne.
Et un appartement au premier rue de Chartres 123. S'adresser même rue à
4 f CORDEVIOLLE & LACROIX.

A LOUER. — Un magasin No. 13, rue Bienville, s'adresser à
6f NORMAN STEEL & Co. 14, Camp.

A LOUER—Les trois étages au dessus du magasin maintenant occupé par Dejoux & Fernandez, encanteurs, rue de Chartres no. 114. Possession en sera donnée le 15 de ce mois; pour les conditions qui seront avantageuses, s'adresser à
1fev DEJOUX & FERNANDEZ.

L'ACADEMIE de Carrollton, à louer.
S'adresser à PALFREY & Co.
24 jan 53, rue du Canal.

MAGASIN A LOUER—Le magasin bien connu, No. 13, rue Bienville, et les fournitures à vendre, s'adresser sur les lieux.

A LOUER—Un bureau sur le devant. S'adresser à P. H. GALLWEY,
21 jan 6, rue Conti.

A LOUER une maison rue des Grands-Hommes près l'Esplanade.
22 jan R. BREGIER.

A LOUER de suite, un superbe MAGASIN de dépôt, rue Toulouse entre Bourbon et Dauphine. 14 jan

A LOUER, six jolies MAISONS de résidence, situées rue Bourgogne, l'une d'elles faisant l'encoignure de la rue du Maine. Chaque MAISON se compose de six appartements, trois chambres à domestique, cuisine, cour, chambre à laver et dépense—S'adresser à
H. PALOC & DUFOUR.
11 jan 119, rue de Chartres.

A LOUER—Une MAISON de brique à trois étages, située rue du Canal, entre les rues Ramparts et Bourgogne. La possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à
G. R. STRINGER.
11 jan 50, rue du Canal.

MAISON DE RESIDENCE A LOUER—Cette belle et agréable maison de résidence, située rue du Canal, No. 161, entre les rues Philippa et du Cirque, est maintenant à louer à des conditions libérales. On peut en donner possession le 1er janvier prochain. S'adresser sur les lieux.
21 dec—

A LOUER—Diverses maisons pour deux familles, et des terrains vides, dans la Seconde et la Troisième Municipalité. S'adresser au Docteur John Rice, No. 119, rue Gravier, ou à son agent, M. De Johns, No 376, rue Royale. 19 nov—

A LOUER—Plusieurs maisons, rue Claiborne entre celles Ste-Anne et Dumaine.
Un appartement au premier, rue de Chartres, No. 123. S'adresser à
CORDEVIOLLE & LACROIX,
30j 123, rue de Chartres.

LA VERITE EST GRANDE ET PREVAUDRA.—Il est notoire que 150,000 pilules de salsepareille pour le sang, ont été vendues pendant les derniers six mois.
Il est notoire qu'elles ont été administrées dans beaucoup de cas pour prévenir les mauvais effets des pilules et autres médecines de charlatans par lesquels plusieurs vies ont été mises en danger.
Il est notoire que les médecines des charlatans contiennent des minéraux ou du mercure et qu'ils savent qu'elles doivent guérir ou tuer, laissant au hasard à décider.
Il est notoire qu'un grand nombre de charlatans ou étrangers imposteurs se nomment médecins, afin d'en imposer au public et lui vendre ses viles préparations, s'occupant fort peu des conséquences pourvu qu'ils remplissent leurs goussets.
Il est notoire que les charlatans et les imposteurs étrangers qui infestent notre pays, ne connaissent nullement la nature de la médecine et encore bien moins la constitution humaine.
Il est notoire que ces pilules sont particulièrement efficaces dans les maladies suivantes causées par l'impureté du sang et des fluides animaux.
Dysenterie rhumatismales, scrofula, Erysipèles, jaunisse, brûlements d'estomac, maladies du foie, de la peau, des os et des glandes, douleurs dans les côtés, le dos et l'épine, au dessus du cœur et de l'estomac, fièvre interne, mauvaise bouche, mauvaise haleine, vents, indigestion, manque d'appétit, acidité de l'estomac, plaies ulcères en la peau, à la gorge et à la bouche, éruptions sur la peau, boutons au visage et au corps, humeurs chroniques de la peau, toux, maladie du foie &c.
FAITS QUI LES RECOMMANDENT.
Il est notoire que le propriétaire et manufacteur des pilules de salsepareille pour le sang est médecin et apothicaire, reconnu par les plus célèbres médecins des Etats Unis.
Les docteurs Physick, Chapman, Jackson Gibson, Dewees, Hare, James, Horner, Coxe, &c.
Il est notoire que les pilules de salsepareille pour le sang sont administrées par plusieurs médecins et qu'elles sont recommandées par eux dans toutes les parties des Etats Unis. [Voir les directions qui accompagnent chaque boîte.]
Il est notoire qu'elles sont composées entièrement de végétaux et qu'elles ne contiennent ni mercure ni aucune préparation animale.
Il est notoire qu'elles peuvent être prises par les tempéramens les plus délicats et par les personnes de tout âge sans aucun dérangement dans leurs occupations et sans crainte du froid et sans qu'il soit nécessaire de changer de diète.
Il est notoire que leur opération sera légère ou forte, selon la quantité prise [illegible] purgative.
Il est notoire qu'elles sont le plus efficace purificateur du sang et rénovateur du système qui ait jamais été découvert.
Aussi le remède le plus efficace pour les maladies produites par le mercure ou les minéraux dans les cas de syphilis ou vénérie, &c.
Il est notoire que dans toutes les occasions où elles ont été administrées elles ont produit un bon effet, guérissant plusieurs mille cas qui avaient été déclarés incurables.
Il est notoire qu'une boîte de pilules de salsepareille et une bouteille du syrop composé de salsepareille sont suffisantes pour guérir les maladies ci-dessus.
Il est notoire que la seule place où l'on puisse les obtenir naturelles, dans la Nouvelle Orléans, est au No. 96, rue de la Douane. 12 No. 96—

SURDITE—GUTTA VEGETABILIS. Le remède infaillible pour la surdité.—Le grand succès qu'a obtenu ce remède dans plusieurs centaines de cas au dispensatoire de Westminster, pour les maladies des yeux et des oreilles, et pour lequel des lettres patentes ont été obtenues par M. Taylor, M. D. du gouvernement anglais, et la sanction qu'il a reçue de l'académie royale de médecine à Paris, ainsi que des médecins suivants: M. Abernethy, sir Astley cooper, Drs. Roston, Curtis, Drake et L. Legelag, Aurists &c. et d'autres artistes et médecins célèbres dans cette branche qui en ont fait usage et qui l'ont recommandé.
La renommée du Guta Vegetabilis en France et en Allemagne la fait introduire dans toutes les autres parties de l'Europe, et des adresses furent présentées au Dr. Taylor de toutes parts, le félicitant de sa découverte. La certitude avec laquelle on a continuellement administré le Gouta Vegetabilis peut être prouvé par plusieurs mille cas. Depuis la révolution de 1830, Sa Majesté Louis Philippe, roi des Français, ainsi que le roi des Belges lui conférèrent le titre d'Aurist honoraire de leurs majestés, en récompense des nombreuses guérisons qui avaient été obtenues par le Guta Vegetabilis. Ces preuves de la bienveillance et de l'approbation royale, seront suffisantes, il espère, pour encourager ceux qui sont affligés de surdité à faire l'essai de son remède.
A Londres, Paris et Bruxelles le nombre des guérisons est incalculable, ainsi que dans les principales villes de Unis des trois royaumes.
Dans la ville de Dublin, plus de 400 sourds ont été guéris par lui, dont l'un desquels avait été sourd pendant 30 ans. Dans la ville de Lyon (France) 296 personnes ont recouvré l'entendement, parmi lesquelles il s'en trouvait une de 70 ans et l'autre de 84. Pendant l'année dernière 1836, les guérisons obtenues dans le midi de la France se sont élevées à un nombre étonnant.
Pour prouver son efficacité nous allons citer les cas suivans.—Le révérend John King, curé de l'église de St-Jean à Manchester; devint sourd, après avoir été exposé au froid, à un tel point qu'il ne pouvait entendre une bande de musique à quinze pas de distance. Cette affliction augmentait chaque jour et lui était restée pendant plusieurs années. Il employa des médecins éminents, [illegible] sans lui procurer aucun soulagement. Le Dr. Drake lui recommanda et lui administra le Gutta Vegetabilis, et chose surprenante, il n'avait pas employé la seconde bouteille qu'il recouvra son entendement. Pour les particularités de ce cas, voir le Journal Médical de Londres d'octobre 1835.
Le Dr. Andrews, d'Edimburg en parlant du Gutta Vegetabilis dit: J'ai employé le gutta vegetabilis dans ma pratique ainsi qu'à l'Hôpital, et j'ai trouvé que ce remède était incomparable dans le cas de surdité provenant de débilité nerveuse et relaxation de l'ouïe, produits par le froid et calculé à opérer un grand bien. En conséquence je recommande son usage général, convaincu ainsi que beaucoup d'autres, que les personnes qui feront usage de cette découverte importante ne seront point déçus.
Le Dr. James, d'Ampthill, Bedfordshire, dans une lettre adressée au Dr. Taylor, termine en disant que toutes les classes de la société trouveront dans le gutta vegetabilis un remède incomparable contre la surdité et à bon marché.
Une ou deux bouteilles ont généralement produit une guérison radicale, et dans un cas où une personne qui était sous mes soins, affligée depuis plusieurs années de surdité, accompagné d'un écoulement des oreilles, et d'un bourdonnement semblable aux grondements du tonnerre, trois bouteilles firent entièrement disparaître ces symptômes et la personne recouvra son entendement.
Un praticien judicieux de Paris, parlant du Gutta Vegetabilis du Dr. Taylor, s'exprime ainsi: J'ai, dit il, employé toutes les ressources de l'art pour trouver un remède propre à la guérison de la surdité, et je puis affirmer que je n'ai jamais trouvé de remède aussi sûr et aussi efficace que le Gutta Vegetabilis du Dr. Taylor. Vous pouvez être persuadé, d'après l'expérience que j'en ai faite, que cette médecine possède toutes les vertus [illegible]. Vous possédez une médecine d'une efficacité supérieure et d'une grande valeur.
Mlle A. Norton, de Mile End Road fut affligée de surdité pendant plusieurs années, et après avoir inutilement employé tout ce qu'on lui recommandait et avoir été soignée par un médecin, une bouteille de Gutta Vegetabilis la soulagea beaucoup et avant d'en avoir pris trois elle était parfaitement guérie.
Thomas Hornby, 48 rue Farrington, qui était lieutenant dans le 3e régiment fut frappé de surdité sur le champ de bataille de Waterloo et resta dans cet état depuis. Après avoir employé une bouteille de Gutta Vegetabilis il fut parfaitement guéri.
Mr. Green de Cumberland qui avait été sourd pendant quatorze années recouvra son entendement après avoir employé six bouteilles.
Aux personnes âgées qui sont le plus sujettes à la surdité, cette préparation sera un bienfait, ayant été employée dans beaucoup de cas plus graves et où il n'y avait aucune espérance de guérison ou de soulagement par aucun autres moyens. A ceux qui sont affligés de surdité provenant du froid, cette préparation leur sera d'un grand avantage et leur fera recouvrer l'ouïe dans neuf cas sur dix. Le Gutta Vegetabilis est préparé sous les principes scientifiques, et ceux qui en feront usage seront convaincus qu'il porte sa recommandation dans les bons effets qu'il a obtenus, et en rendant l'ouïe à ceux qui l'ont perdue depuis plusieurs années.
Vendus en gros et en détail, par agence, au no. 96, rue de la Douane, Nlle. Orléans. 4 av—

CABOTAGE.

LIGNE entre Apalachicola et la Nouvelle Orléans.—Pour APALACHICOLA, premier bâtiment.—La belle Goélette TALMA, doublée et chevillée en cuivre, capt. Barroubs, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. S'adresser à
1er a J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR NEW YORK—Le navire paquebot A. 1. CHARLEMAGNE, capit. Jackson, ayant les trois quarts de son chargement engagé, sera expédié pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord en face de l'hôtel de la monnaie, ou à Wm. R. POSDICK,
3 av—5 153, Tchoupitoulas.

POUR BOSTON—Le beau brick BORDEAUX, capitaine Morrison, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret de 300 barils ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à J. A. BARELLI & Co,
2av 61, Commune.

POUR NEW-YORK—La belle barque NORMA, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Barton, sera expédiée sous peu. Pour fret de 150 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
R. GRONING & Co, ou à
2 avril PETER LAIDLAW.

POUR NEW-YORK—Passage seulement—Le brick PALMER, capitaine Marsham, ayant une partie de sa cargaison engagée partira samedi prochain. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, près des bâtisses du triangle, ou à
3 avril JAMES D. DENEGRE, 16, Douane.

POUR NEW YORK—Devant être expédié samedi, 6 du courant.—Le beau navire CONCORD, capitaine Griffin, ayant les 3/4 de son chargement engagé, partira comme ci-dessus. Pour le fret de 100 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE,
3 av 65, Commune.

LIGNE de paquebots entre la Nouvelle Orléans et Baltimore.—POUR BALTIMORE—Le brick A. 1, ARCHITECT, capitaine Adams Gray, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira le 10 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à GEO. BEDFORD,
3 av 22, Bienville.

POUR BALTIMORE—Le 5 avril—La goélette GEN. COBB, capt. G. W. Cobb partira pour le port ci-dessus le 5 courant. Pour passage seulement, s'adresser à
3av WHITRIDGE & co. 76 Magasins.

POUR LA MOBILE—La goélette fine voilière, VICTOR, capitaine Gould, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au nouveau bassin, ou à J. H. ASHBRIDGE,
1er av 65, rue de la Commune.

POUR BALTIMORE—La goélette fine voilière CONVOY, capitaine Avery, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira dans une semaine. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. H. ASHBRIDGE.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hand.—premier bâtiment.—Le brick WASHINGTON, capitaine Thompson, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
1er avril JAS. D. DENEGRE, 16, Douane.

POUR PHILADELPHIE—Ligne entre la Louisiane et la Pensylvanie.—Le navire paquebot A. 1. ITALY, capitaine James Miller, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord en face du bateau no. 7, 3me municipalité ou à
N. F. COMLY & Co 97, Camp.
On avance les frais sur les marchandises qui sont mises à bord quand on le désire. 1er a

POUR NEW-YORK—La goélette de 1ère classe MARION, capt. William, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée sera expédiée sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à
21 m EDW. A. BRIDGE, 60, Gravier.

POUR NEW-YORK—Le navire A. 1 CONCORDIA, capitaine Ellen, sera expédié pour le port ci-dessus sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE,
21 mars 93, rue de la Commune.

POUR BALTIMORE—Ligne Régulière. Le brick A 1, fin voilier CATHARINE, capitaine Vesper, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GEO. BEDFORD,
22 mars 22, rue Bienville

POUR LA MOBILE—La goélette VICTOR, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, peut prendre 300 barils de fret. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au nouveau bassin, ou à GEO. E. COOLIDGE,
22 mars 56, rue Gravier.

POUR BOSTON—Le brick A. 1, ESTHER, capitaine Newcomb, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à
JOHN A. MERRITT,
22 mars 53, rue du Camp.

POUR BOSTON—La belle goélette EXCHANGE, capt. Ellis, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à KIDDER & MEAD, 24, rue Poydras. 12m

POUR BOSTON—Passage seulement—La belle goélette ERGLIDE, capitaine Hawrett, partira dans quelques jours. S'adresser à bord, ou à EDW. A. BRIDGE,
2m 60, rue Gravier.

PORTS ETRANGERS.

POUR BORDEAUX.—Devant partir Dimanche, le 7 courant—Le beau navire paquebot BORDELAIS No 3, ayant tout son chargement engagé partira pour le port ci-dessus Dimanche 7 Avril. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à F. DELIZARDI & Co.
2 a 149, rue Royale.

POUR MATANZAS le 6 courant.—La goélette A. 1 URSULA, capt. Thomas Davis peut prendre environ 400 barils et peut fournir de bons emménagements à 5 ou 6 passagers. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, en face des magasins du Triangle de la 2de municipalité, ou à CGIT & Co,
3 a 20, rue de la Douane.

POUR LA HAVANE—Le beau brick paquebot R. GRONING, capitaine Handon, sera expédié pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
3 av R. GRONING & CO.

POUR BORDEAUX—Le brick VERNON, capitaine Perkins, a besoin de 200 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE,
4 av 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire A. 1 CORIOLANUS, capitaine Tenney, sera expédié sous peu, ayant une partie de sa cargaison engagée. Pour le fret de 100 balles de coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
1av 93 Commune.

POUR LE HAVRE—Le beau navire A 1, fin voilier, ALLIANCE, capitaine Harby, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton. S'adresser à L. H. GALE,
2av 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire A. 1 NESTOR, capitaine Moore, sera expédié sous peu. Pour la balance du fret ou passage s'adresser à L. H. GALE,
2 av 93, rue de la Commune.

POUR VERA CRUZ—Le beau brick COMET, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Moore, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage ayant de beaux emménagements pour 20 passagers, s'adresser à bord en face de la rue St. Pierre ou à
CUCULLU LAPEYRE & Co,
23 m 27, rue Toulouse.

POUR LE HAVRE—Le navire paquebot RUBICON, capitaine Rogers, partira pour cette destination le 1er avril. Pour passage seulement s'adresser au capitaine à son bord ou à LARUE & PREVOST,
23 m—13 6, rue Royale.

POUR MARSEILLE—Le brick fin voilier EVERETT, capitaine Finch, ayant la majeure partie de son chargement engagé partira du 5 au 10 Avril prochain. Pour balance du fret, s'adresser au capitaine à bord ou à
23 m J. B. JUETTE, 54, rue Toulouse.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier TALMA, capitaine J. Cayol, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu. Il prendra des passagers et environ 300 balles coton. S'adresser à F. PERRET, ou à
JAMES DILLINGHAM,
23m—6 118, rue Royale, ou au capitaine à bord.

POUR LA VERA CRUZ—Le beau brick français ATAR-GULL, capt. Batsar, partira pour la susdite destination le 10 du mois d'avril prochain. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à BLANCHARD, EIMER & co.
23m 26, rue Bienville.

POUR LE HAVRE—Le navire Washington, capt. Benson, partira pour le Havre aussitôt qu'il aura complété son chargement. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à
ROGERS, GRAY & Co, 81, Canal.
22m

POUR LA VERA CRUZ—Le brick ISAAC FRANKLIN, doublé et chevillé en cuivre, capt. Smith, partira sous peu.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord au bas de la rue d'Espagne ou à J. W. ZACHARIE & co.
22m 38, rue de la Douane.

SAVON CHINOIS de Lady Montague pour rendre plus éclatants le visage, le col et les mains, si remarquable dans les belles caricatures, et sous le patronage de sa majesté très gracieuse la reine Victoria, et du prince George et toute la famille royale d'Angleterre, leurs majestés l'empereur et l'impératrice de Russie et les empereurs d'Autriche et de la Chine.
L'incomparable Savon Chinois de Lady Montague est le meilleur antidote connu pour les dartres, boutons, coups de soleil. Il fait aussi disparaître très promptement les rousseurs et les échauffures et produit une cicatrisation rapide des blessures pour lesquelles on l'emploie. C'est le meilleur savon pour la barbe à cause de son écume onctueuse et il amollit et adoucit la peau. C'est une des inventions des plus remarquables de la chimie moderne, reçu récemment et à vendre au No. 96, rue de la Douane. 24jan

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—Nlle. Orléans, 25 mars 1839. L'acte intitulé "Acte pour amender l'acte intitulé "acte pour amender les divers actes relatifs à l'acte intitulé "acte pour incorporer la Banque des Citoyens de la Louisiane" sera soumis aux actionnaires de cette institution pour leur approbation, à une assemblée qui sera tenue à cet effet, à la maison de banque, lundi, 6 mai prochain; et ils sont par le présent requis d'assister à la dite assemblée personnellement ou par procuration.
Par ordre de la Direction,
26m J. B. PERRAULT, caissier.

PERDU—Samedi matin, un portefeuille contenant environ trois cents piastres en billets de banque et quelques papiers d'aucune importance pour toute autre personne que le propriétaire. Toute personne qui aurait trouvé le dit portefeuille sera libéralement récompensée en le remettant au bureau de l'Abeille le plus tôt possible.
Si au contraire elle voulait retenir le montant qui y était renfermé, le propriétaire la prie de vouloir renvoyer le portefeuille et les papiers, ou les papiers seulement, sous enveloppe par la poste, à la boîte No. 433.
8 avril

AVIS.—Leçons de Piano-Forte.—William Smith, professeur de Piano, offre ses services aux habitans de la Nouvelle-Orléans. M. S., ayant été employé [illegible] pendant plusieurs années comme professeur de piano dans plusieurs familles et collèges de demoiselles, espère mériter la confiance du public de la Nouvelle-Orléans. Il se réfère au
Rev. Dr. Clapp,
MM. Stetson & Avery,
Henderson & Gaines.
Pour les prix, &c., s'adresser au magasin de livres d'Alex. Towar, 49, rue du Camp. 24j—1j

LOUIS ROGERS & JAMES GRAY ont établi dernièrement une maison de commerce à la Nouvelle Orléans, sous le nom de Rogers Gray & Co et ont donné leur procuration à W. N. Wilkinson pour agir en leur nom, pendant leur absence. Ils feront des avances sur les consignations qui leur seront adressées à eux mêmes ou à Roger & Co. de New-York et à Louis Roger & Co. au Havre.
New-York, 1er janvier 1839. 16f 3m

POUR L'INTERIEUR.

MALLE DES ETATS-UNIS—Pour le Bayou Sara, Plaquemine.—Le superbe bateau à vapeur, pour passagers, BRILLIANT, capt. [illegible] Hart, qui a toutes ses chambres séparées commençant ses voyages réguliers mercredi 19 décembre, à 10 heures du matin, et dimanche à 8 heures pour Plaquemine, et continuera à faire des voyages régulièrement le reste de la saison, en partant ponctuellement à l'heure indiquée. Il y a des chambres séparées pour les personnes de couleur. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
18 dec ADAMS & WHITEALL.

PAQUEBOT REGULIER.—Pour Bâton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et tous les lieux intermédiaires.—Le bateau à vapeur, fin marcheur, TECHE, capitaine J. Chauvin, venant d'être inspecté et classé A 1, fera les voyages comme paquebot régulier pendant la saison, et partira de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures précises du matin, et de Bâton Rouge tous les samedis à la même heure.—Pour fret et passage, ayant de très beaux emménagement, s'adresser à
29 nov GOURDAIN & BENIT, 13, rue Conti.

PAQUEBOT REGULIER. POUR MEMPHIS ET RANDOLPH.—Le superbe bateau à vapeur ORONOKO, capt. Bosworth, est attendu à chaque jour; il fera ensuite régulièrement des voyages entre ce port et ceux intermédiaires, durant la saison. L'Oronoko vient d'être complètement réparé, on lui a mis de nouvelles machines et de nouvelles bouilloires, et comme on l'a disposé pour recevoir du coton, il n'est surpassé par aucun autre naviguant sur le fleuve. Pour fret ou passage, devant être expédié sous peu, s'adresser à bord ou à
PIERCE SHANNON & BROTHER
29 nov 57, rue des Magasins.

POUR BAYOU TUNICA et tous les ports intermédiaires.—Le superbe bateau à vapeur NASHVILLE, neuf, fin marcheur et commode, commandé par le capitaine Buchanan, partira pour les lieux susdits et tous ceux intermédiaires, tous les mardis à 10 heures du matin. Le Nashville est entre tous les passagers [illegible] ont été inspectées et les chaînes du gouvernail sont en fer. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
3 déc FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS
19, rue St. Louis.

AVIS aux personnes qui désirent visiter les Attakapas ou les Opelousas. Le steamer GALINIAN, ayant de très bons emménagements, partira du village Indien situé à l'embouchure du Bayou Plaquemine, tous les Lundis à midi précis, et reviendra pour partir pour les Opelousas tous les mercredis à midi, pendant la saison des eaux basses.—Les passagers trouveront toujours à leur arrivée, des voitures pour les transporter, et des wagons pour leurs bagages [illegible]
4 sep FOLLAIN, BELLOCQ & DEJELOS.

Paquebot entre la Nouvelle-Orléans et le Bayou Sarah.
Le steamer LEVANT, bien construit et marcheur de première vitesse, ayant été acheté par le capitaine Laurent, fera sous son commandement, pendant toute la saison, les voyages réguliers mentionnés, et des ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches à 9 heures du matin et du Bayou Sarah tous les mercredis, à la même heure.
22 an J. B. COLLA, Agent.

A VENDRE—Le bateau à vapeur HOWARD, d'un léger tirant d'eau, bien fourni de tout, construit depuis deux ans, et bien réparé il peut porter 120 tonneaux et ne cale que 4 pieds et demie. Pour plus amples informations, s'adresser à GODFREY, LAWRIE & SMALL,
[illegible] 38, rue du Camp.

A VENDRE—Le steam-boat Merchant.—La vente de ce superbe steamboat qui devait avoir lieu le 1er courant, ayant été renvoyé jusqu'au 20 de ce mois, il sera le dit jour offert en vente, à l'encan, à la Bourse de Gaid, rue St. Louis, par Hewlett & Cenas encanteurs, s'il n'est pas vendu à l'amiable avant cette époque.
L'inventaire est déposé au bureau de M. Maunsel White & Co. Pour les termes, et les conditions de la vente s'adresser à GREGORY BYRNE, ou à
5 nov—13 MAUNSEL WHITE & Co.

POUR LA MOBILE—Le steamer GIRAFFE, paquebot régulier, capitaine Swiler, partira du bout du chemin de Rail Road tous les jeudis et samedis, après l'arrivée des chars de midi, et à son retour il partira de la Mobile tous les mardis et vendredis. Pour passage s'adresser à bord, au capitaine SWILER.
P. S. Toutes les fois que le nombre de passagers sera suffisant, la Giraffe s'arrêtera aux ports intermédiaires, pourvu que le capitaine Swiler en soit préalablement informé. 7 nov—

BATEAU A VAPEUR A VENDRE—Actuellement amarré et à vendre en face de la ville, de l'autre bord du fleuve, près du ferry d'en haut. Ce bateau a été complètement réparé et a été strictement examiné, et avec une capacité de 150 tonneaux, est propre aux transports de coton et de sucre. On le vendra à des termes libéraux. S'il n'est pas vendu d'ici au 15 de ce mois à l'amiable, il sera mis à l'enchère ce jour-là. Pour plus amples informations, s'adresser à
3 jan FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS

LIGNES DE PAQUEBOTS.

POUR NEW-YORK.
Ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.
DEVANT partir régulièrement tel qu'annoncé de chaque port. Cette ligne est maintenant composée des navires suivans qui sera augmentée sous peu de 6 autres navires, qui seront en tous 12; ce qui permettra d'en expédier un de chaque port toutes les semaines pendant l'année, facilitant ainsi le transport des marchandises, qui seront prises aux plus bas prix.

YAZOO,	Capitaine Trask.
MISSISSIPI,	" Boole.
LOUISVILLE,	" Allen.
SARATOGA,	" Hathaway.
HUNTSVILLE,	" Eldredge.
SHAKESPEARE,	" Palmer.

Ces bâtiments sont tous de première classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un léger tirant d'eau et construits à New York exprès pour cette navigation avec des emménagements élégants pour les passagers. Ils seront commandés par de bons capitaines. Le prix du passage est fixé à $90 sans vins ni liqueurs. Pour tout le reste la table sera bien servie. Les paquebots seront toués en montant et descendant le Mississipi par des bateaux à vapeur.
Ni les capitaines, ni les armateurs de ces bâtiments ne sont responsables pour les bijoux, espèces, argenterie, pierres précieuses, pour le cassage des verres, faïence, marbre, en grand, coulage de tonnellerie ou de ferblanterie, rouille sur le fer ou acier ou pour lettres ou paquets envoyés à bord, à moins que l'on en ait préalablement donné un reçu [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à
21 m JAMES B. HULLIN
74, rue du Camp.

Lignes de paquebots de Lombard & Co entre Boston et la Nelle. Orléans.
Cette nouvelle ligne a été expressément construite pour faire les voyages des ports ci-dessus, ces navires sont tous d'un tirant d'eau léger et ont de beaux emménagements, et tous les efforts seront faits pour satisfaire les chargeurs. Cette ligne est composée des navires suivans:

CHEROKEE	415 tonneaux	capitaine	B. Loring.
CAROLINA	410	"	S. Lemist.
CHARLESTON	375	"	D. Eldridge.
COLUMBIANA	415	"	G. Barker.
CONCORDIA	605	"	J. Harding.

Les navires ci-dessus sont tout neufs et de première classe, doublés et chevillés en cuivre, et commandés par des capitaines d'une grande expérience [illegible].
Ces paquebots seront toués et remorqués par des bateaux à vapeur, et la plus grande exactitude sera observée pour le départ; et s'il advient que les paquebots réguliers soient en retard, d'autres navires aussi bons les remplaceront. On sollicite une portion du patronage du public. Les agents s'engagent à prendre des prix très modérés pour les marchandises qui seront expédiées; ils avanceront aux expéditeurs les dépenses sur les marchandises qui seront envoyées par ces navires.
Ces navires partiront tous le 1er et 15 de chaque mois. Pour fret ou passage s'adresser aux agents
JOHN A. MERRITT,
53, rue de la Commune, près de la rue du Camp.
N. B. On fait des avances sur les marchandises qui seront consignées à MM. A. C. Lombard & Co à Boston. 3 nov—e

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLE ORLEANS ET BALTIMORE.
Cette ligne se composera des navires ci-après, lesquels ont été construits ou achetés pour l'être exclusivement à ces voyages, savoir:

Navire	SEAMAN,	Capitaine	Miner
Barque	MARY,	"	Nickerson,
"	IRAD FERRY, (neuf)	"	Stevens,
"	SOLOMON SALTUS,	"	Latham,
Brick	ARCHITECT,	"	Gray.

Ces bâtiments sont de première classe et ont des emménagements beaux et bien meublés; ils sont d'un faible tirant d'eau et remorqués pénétreront jusqu'à Baltimore pour y charger et décharger. Ils prendront aussi du fret pour les ports dans le Chesapeake ou la rivière James, et ce fret sera expédié pour sa destination respective par Mrs. Clark & Hellegg, agents pour ladite ligne à Baltimore, les frais occasionnés par les marchandises chargées seront avancés [illegible]. Le prix du passage est fixé à $60. On fournira d'amples provisions de la première qualité.
On emploiera dans toutes les occasions des bateaux de remorque pour monter et descendre le Mississipi.
Pour fret ou passage, s'adresser à
GEORGE BEDFORD,
12 oct—e 22, rue Bienville

PAQUEBOTS POUR NEW YORK.
(Nouvelle Ligne.)
Devant partir ponctuellement tous les LUNDIS pendant la Saison, chargés ou non.

Navire Orléans,	capt. S. Sears,	599 tons.	27 Nov
Navire Alabama,	capt C C Berry,	474 tons	11 Dec
Navire Arkansas,	capt E S Dennis,	627 "	15 Dec
Navire Saratoga,	capt W Hathaway	548 tons	8 Jan
Navire Nashville,	capt D Jackson,	510 "	22 Jan
Navire Kentucky,	capt J Bunker,	629 "	5 Fev

Ces navires sont de première classe, doublés et chevillés en cuivre, et ayant été construits à New York, expressément pour ce commerce; ces navires n'éprouvent jamais de retard en passant la barre.
Les capitaines sont des hommes d'une grande expérience; et les bâtiments seront toujours remorqués soit en descendant ou en montant le Mississipi. Ils ont des appartements parfaitement meublés, et leurs tables seront toujours servies des meilleures provisions.
Le prix des passagers à la chambre est de $90, sans vin ni liqueurs; [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
H. O. AMES,
No. 48 rue du Camp.
Ces navires ne seront pas responsables des cassages, soit de verreries, quincaillerie, marbre ou granit, cuivre, acier etc., ni des paquets ou objets à moins qu'un connaissement ne soit fait et signé au bureau des agents. 6juin—e

LA société sous la raison Vergne & Co pour la fabrication de plâtre de Paris, calciné, étant dissoute d'un commun accord, le public est prévenu que la fabrique située près des Champs Elisées, encoignure Urquhart et Marigny, ayant été achetée par MM. Depouilly frères & Co. ils continueront (sur nouvelle échelle) la fabrication de plâtre calciné, employant les meilleures qualités de gypses provenant des carrières de Montmartre (France). Les plâtres seront toujours supérieurs à ceux importés de New York; chaque baril sera garanti contenir quatre boisseaux, et sera vendu au-dessous du cours des plâtres importés. MM. les constructeurs plâtriers [illegible], sont priés de s'adresser à leur bureau, passage de la Nouvelle Bourse, encoignure St Louis, ou au magasin d'entrepôt, rue Conti No. 119, ils tiendront à leur magasin les ciments jaunes et gris hydrauliques, ciments romains & c des plâtres préparés pour l'engrais des terres, seront toujours à la disposition des jardiniers et des planteurs à des prix modérés.
Signature de la société pour la vente des plâtres J N DE POUILLY, T. DEPOUILLY & co.
Pour les constructions seulement
12 juil DEPOUILLY & DEPOUILLY.

COMPAGNIE du Chemin-à-Coulisses du Golfe du Mexique.—Des propositions seront reçues au bureau de cette compagnie, no. 97, rue Conti, jusqu'à samedi prochain, 13 courant, pour la fourniture des pièces de bois suivantes, savoir:
2800 pieds bois de cyprès de 8 à 12 pouces sur 20 pieds de longueur.
2800 do. do. de 7 à 9 p. sur 40.
Les pièces devront être exemptes de nœuds et doivent être livrées dans la rue des Bons Enfans, entre Champs-Elysées et Espagne, [illegible] avant le 20 courant.
Nouvelle-Orléans, 9 avril 1839.
10 a WILLIAM FORST, secrétaire.